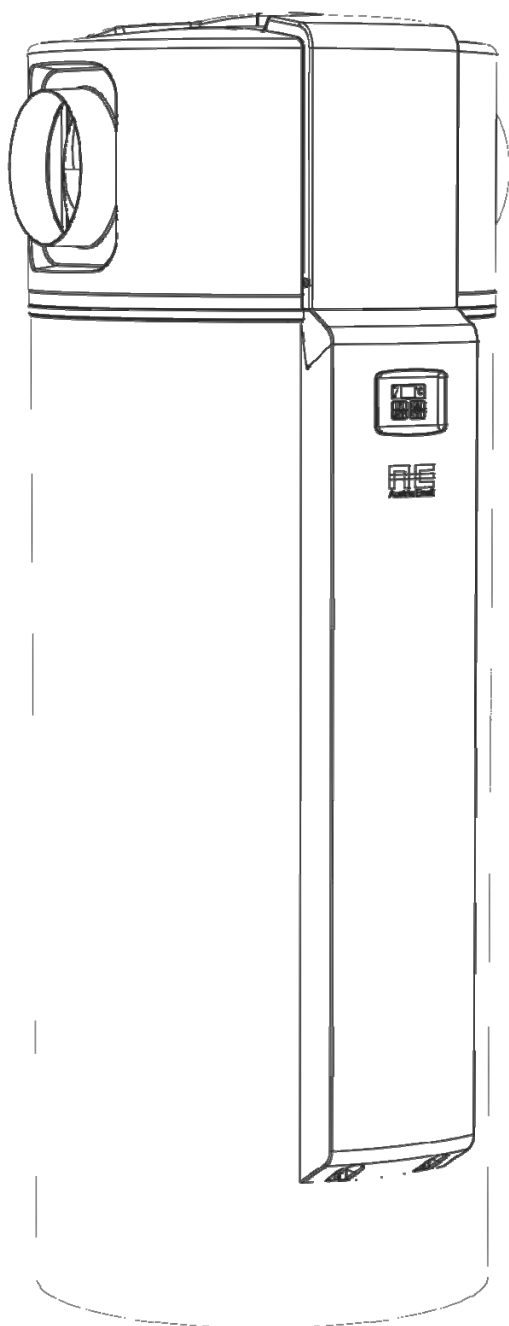


FR

**Manuel d'utilisation et de montage  
Pompe à chaleur avec circuit de gaines d'air  
pour la fabrication d'eau chaude sanitaire**

WPA 450 E-LF

À remettre à l'utilisateur !



**AE**  
Austria Email

Manuel d'utilisation et de montage - Version 2.2 - État 11/2013

Imprimé en Autriche, copyright by Austria Email AG

Cet ouvrage est protégé par les droits d'auteur. Toute utilisation faite en dehors des limites des droits d'auteur est non autorisée et répréhensible par la loi sans autorisation de Austria Email AG. Toutes les versions précédentes perdent ainsi leur validité. Sous réserve de modifications.

## 1 Sommaire

---

1	Sommaire .....	2
2	Introduction .....	4
2.1	Symboles .....	4
2.2	Généralités .....	5
2.2.1	Obligation du fabricant.....	5
2.2.2	Service après-vente.....	5
2.2.3	Obligation du monteur .....	5
2.2.4	Obligation de l'utilisateur.....	5
2.3	Conformité .....	6
2.3.1	Directives .....	6
2.3.2	Normes .....	6
2.3.3	Contrôle en usine.....	6
3	Consignes de sécurité et recommandations .....	7
3.1	Consignes de sécurité .....	7
3.2	Recommandations.....	7
3.3	Fiche de sécurité : Réfrigérant R-134a.....	7
3.3.1	Identification.....	7
3.3.2	Danger remarque.....	8
3.3.3	Composition .....	8
3.3.4	Premiers soins d'urgence .....	8
3.3.5	Mesures de protection contre l'incendie .....	8
3.3.6	En cas de fuite .....	9
3.3.7	Manipulation .....	9
3.3.8	Protection individuelle.....	9
3.3.9	Recyclage .....	9
3.3.10	Directives .....	9
4	Description technique .....	9
4.1	Généralités .....	9
4.2	Structure .....	11
4.3	Description du fonctionnement .....	12
4.4	Caractéristiques techniques .....	14
5	Montage.....	16
5.1	Étendue de la livraison .....	16
5.2	Stockage.....	16
5.3	Transport .....	16
5.4	Emplacement de la pompe à chaleur .....	17
5.5	Installation.....	20
5.5.1	Raccords hydrauliques .....	20

---

5.5.2	Raccord du canal d'air .....	20
5.5.3	Raccord pour l'écoulement de l'eau de condensation.....	22
5.5.4	Installation de la source de chauffage auxiliaire.....	24
5.5.5	Branchement électrique.....	25
6	Mise en service.....	28
6.1	Remplissage d'eau du système.....	28
6.2	Contrôles avant la mise en marche.....	28
6.3	Raccord de la pompe à chaleur dans le réseau de tension.....	28
6.4	Mise en service.....	29
6.5	Commande.....	29
6.6	Réglages.....	30
7	Démontage et élimination.....	33
8	Maintenance.....	33
8.1	Généralités.....	33
8.2	Entretien et maintenance.....	34
8.2.1	Entretien.....	34
8.2.2	Maintenance.....	34
9	Élimination de pannes techniques.....	35
9.1	Voyant d'avertissement.....	35
9.2	Affichage d'erreurs.....	35
10	Garantie, garantie à raison des défauts et responsabilité du fait des produits.....	37
11	Notices de maintenance.....	39

## 2 Introduction

---

Nous vous remercions de votre confiance pour l'achat de notre pompe à chaleur. Nous sommes convaincus que l'appareil et ses services vous satisferont comme nous le sommes nous-mêmes. Avant la première utilisation veuillez lire attentivement le contenu de ce manuel d'utilisation. Ce manuel est conçu de manière à vous informer de tous les fonctionnements à l'utilisation. N'hésitez cependant pas à demander votre revendeur de vous expliquer le fonctionnement et la manipulation de l'appareil. Notre service après-vente et notre service commercial restent également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Gardez cette notice précieusement et transmettez-la, si vous cédez l'appareil, aux tierces personnes.

### 2.1 Symboles

---

Lors du montage, de la maintenance et de l'utilisation de la pompe à chaleur, il existe différents niveaux de risques. Certains paragraphes de ce manuel d'utilisation contiennent des phrases R, avec lesquelles nous souhaitons éliminer des dangers potentiels, ainsi qu'assurer la sécurité de l'utilisateur et le fonctionnement de l'installation conformément aux prescriptions. Ces paragraphes doivent absolument être respectés !



#### **DANGER**

Danger d'apparition de certaines situations pouvant causer des blessures corporelles graves.



#### **AVERTISSEMENT**

Risque d'apparition de certaines situations pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



#### **ATTENTION**

Risque d'endommagement de l'installation.



#### **ATTENTION**

Veuillez lire attentivement le manuel d'utilisation et de montage.



#### **DANGER**

Risque électrique



#### **NOTE**

Informations importantes

---

## 2.2 Généralités

---

### 2.2.1 Obligation du fabricant

Nos produits sont conformes aux directives et normes UE actuelles. Les produits portent le signe CE et comportent tous les documents nécessaires.

Dans l'intérêt de l'utilisateur, des améliorations constantes de la qualité et de la sécurité des installations sont effectuées. Toutes les spécifications listées dans ce document peuvent de ce fait être modifiées sans avertissement préalable.

En notre qualité de fabricant, nous déclinons toute responsabilité dans les cas suivants :

- Non-respect du mode d'emploi
- Mauvais maintenance et/ou maintenance insuffisante de l'installation.
- Non-respect du mode d'emploi.

---

### 2.2.2 Service après-vente

Les prestations de services et les diagnostics de pannes pendant la période de garantie sont assurés par Austria Email AG.



Lors d'une commande de pièces détachées pour cet appareil, veuillez indiquer les éléments suivants :

- le produit
- le type exact du produit
- le numéro de série
- l'année de construction

Vous trouverez toutes les données requises pour commander des pièces de rechange sur une plaque ou un autocollant apposé sur l'appareil.

---

### 2.2.3 Obligation du monteur

Le monteur est responsable de la mise en place de l'installation et de sa mise en service en conformité avec les conditions suivantes :

- Le manuel d'utilisation et de montage joint doit être lu intégralement.
- La mise en place de l'installation doit se faire en conformité avec les prescriptions légales, réglementations et standards nationaux en vigueur.
- Le monteur doit réaliser la première mise en service et éliminer toutes les inexactitudes éventuellement déterminées lors de la mise en service.
- Le fonctionnement du système entier doit être expliqué à l'utilisateur.
- Il convient d'expliquer à l'utilisateur que l'installation nécessite une maintenance régulière, afin de garantir un fonctionnement correspondant tout au long de la durée de vie de l'installation.
- Tous les travaux de maintenance doivent être indiqués à la fin de ce manuel d'utilisation.
- Tous les documents joints à l'installation doivent être remis à l'utilisateur.

---

### 2.2.4 Obligation de l'utilisateur

Afin d'assurer un fonctionnement efficace de l'installation, sans perturbation, l'utilisateur doit tenir compte des instructions suivantes :

- Le manuel d'utilisation et de montage joint doit être lu intégralement.
- L'installation et la première mise en service doivent être réalisées par une personne habilitée.

- L'utilisateur doit exiger du monteur habilité une explication détaillée concernant l'exploitation du système entier.
- L'utilisateur doit garantir un contrôle et une maintenance régulière de l'installation effectués par un représentant du service après-vente nommé.
- Ce mode d'emploi doit être conservé à un endroit adapté et sec à proximité de l'installation.

### 2.3 Conformité

---

Le sigle CE documente que l'appareil répond aux exigences de base des directives applicables.

#### 2.3.1 Directives

---

- **DIRECTIVE 2006/95/CE** DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPÉEN du 12 décembre 2006 pour l'équivalence des prescriptions légales des États membres concernant les équipements électriques à utiliser dans le cadre de limites de tension déterminées
- **DIRECTIVE 2006/42/CE** DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPÉEN du 17 mai 2006 relative aux machines et à la modification de la directive 95/16/CE (nouvelle version)
- **Directive 97/23/CE** : Directive 97/23/CE du parlement et du conseil européen du jeudi 29 mai 1997 pour l'équivalence des prescriptions légales des États membres concernant les équipements d'impression
- **DIRECTIVE 2004/108/CE** DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPÉEN du 15 décembre 2004 pour l'équivalence des prescriptions légales des États membres concernant la compatibilité électromagnétique et l'abrogation de la directive 89/336/CEE

#### 2.3.2 Normes

---

- EN 60335-1:2012
- EN 60335- 2-21
- EN 60335-2-40
- EN 50417
- EN 60730-1
- EN 61000-3-2:2006

#### 2.3.3 Contrôle en usine

---






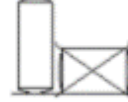
Pour garantir un standard de qualité élevé, chaque pompe de chaleur est testée avant la livraison au niveau des points suivants :

- étanchéité du circuit de froid
- Étanchéité à l'eau
- Étanchéité à l'air
- Sécurité électrique
- Fonctionnalité

### 3 Consignes de sécurité et recommandations

#### 3.1 Consignes de sécurité

L'appareil a été fabriqué selon les normes techniques permettant au fabricant d'apposer sur l'appareil le marquage CE. L'appareil comporte des plaques signalétiques et des symboles (pictogrammes) pour vous avertir des dangers possibles lors du fonctionnement de la pompe à chaleur. La signification des symboles d'avertissement peut être consultée dans la figure suivante. L'appareil comporte, outre les symboles (pictogrammes) et plaques signalétiques, une plaque ou un autocollant comportant les données techniques de l'appareil.

		
		
Lire impérativement le manuel d'utilisation	Danger d'électrocution	L'appareil ne doit pas être couché. Transport et utilisation en position verticale.

#### 3.2 Recommandations

L'appareil ne doit être manié que par des personnes instruites qui garantiront une utilisation et une maintenance sûres en accord avec ce manuel d'utilisation. Il est interdit de manipuler l'appareil durant le fonctionnement, ou de le déplacer, nettoyer ou réparer. Avant l'installation et avant toute intervention ultérieure à l'intérieur de l'appareil il faut être impérativement informé du contenu du manuel d'utilisation pour une utilisation et une maintenance sûres.

L'installation électrique de l'appareil doit être effectuée par une personne habilitée (électricien agréé) et hors tension. Il est interdit de déplacer la pompe à chaleur et d'adosser des objets contre les parois de la pompe à chaleur. Il est indispensable qu'il y ait assez de place autour de la pompe à chaleur pour garantir un accès rapide et aisé en cas de réparation ou de maintenance. Il faut impérativement contacter le service après-vente si lors du fonctionnement de la pompe à chaleur la température de l'eau dépasse 75 °C dans le ballon. La pompe à chaleur doit être mise hors tension avant toute intervention sur l'appareil. La pompe à chaleur doit être mise en place pour que la fiche de contact soit accessible à tout moment. L'appareil doit être installé sur un sol dur, plan et non-glissant. Il faut prévoir une surface d'au moins 2 m<sup>2</sup> pour la manipulation de l'appareil. L'installation, l'utilisation et la maintenance exigent un éclairage suffisant de la pompe à chaleur qui devrait être d'au moins 150 lux. Il faut s'assurer que l'appareil ne met personne en danger et que les enfants ainsi que les personnes non autorisées ne puissent pas accéder à l'appareil durant son fonctionnement.

#### 3.3 Fiche de sécurité : Réfrigérant R-134a

##### 3.3.1 Identification

Produit : R – 134a (HFC – 134a)

Le liquide frigorigène fait partie du groupe des hydrocarbures fluorés qui sont utilisés dans les installations de refroidissement et de climatisation et les pompes à chaleur.



### 3.3.2 Danger remarque



#### DANGER

Danger d'apparition de certaines situations pouvant causer des blessures corporelles graves.

1. Risque d'effets néfastes sur la santé :
  - les vapeurs de liquide frigorigène sont plus lourdes que l'air, de ce fait le liquide frigorigène peut évincer l'air de la pièce. Suite à cela, le manque d'air peut entraîner l'engourdissement, la perte de conscience ou même l'étouffement.
  - Gaz liquide : un contact avec le liquide peut causer de fortes engelures et de graves problèmes oculaires.
2. Classification produit : ce liquide frigorigène n'est pas désigné comme « produit nocif à la santé » conformément à la directive UE.

### 3.3.3 Composition

1. Composition chimique : C<sub>2</sub>H<sub>2</sub>F<sub>4</sub> – tétrafluoroéthane R – 134a

Désignation de l'ingrédient	Concentration	Numéro CAS	Numéro CE	GWP
1, 1, 1, 2 – tétrafluoroéthane R-134a	100%	811-97-2	212-377-0	1300

### 3.3.4 Premiers soins d'urgence



#### NOTE

Informations importantes

1. Es cas d'inhalation : la personne doit être éloignée de la pièce contaminée et amenée à l'air libre. Si la personne ne se sent pas bien, elle doit être amenée chez le docteur.
2. En cas de contact avec la peau : les engelures sont également traitées comme des brûlures. Rincer à l'eau abondante et ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence des vêtements à la peau). En cas de brûlures, il faut consulter immédiatement un docteur.  
En cas de contact cutané : immédiatement rincer à l'eau et garder les paupières ouvertes (au moins 15 minutes). Consultez un ophtalmologue.

### 3.3.5 Mesures de protection contre l'incendie

1. Agents extincteurs correspondants : tous les agents extincteurs peuvent être utilisés.
2. Agents extincteurs ne correspondant pas : déconseillés. En cas d'incendie, utilisez un agent extincteur correspondant.
3. Dangers particuliers :
  - montée en pression. En cas de présence d'air (oxygène), des substances inflammables risquent de se former à certaines températures et dans certaines conditions de pression.
  - Lors de températures élevées, des gaz toxiques et corrosifs risquent d'être libérés.
4. Méthodes d'intervention particulières : à l'aide d'un extincteur, refroidissez la partie de l'appareil ou le liquide frigorigène exposé à la chaleur.
5. Protection des pompiers :
  - masque de protection respiratoire adapté avec un masque à oxygène.
  - Protection du corps entier.

### 3.3.6 En cas de fuite

---

1. Mesures de sécurité particulières :
  - Éviter tout contact avec la peau ou les yeux.
  - La prise en main sans équipement de protection correspondant est déconseillée.
  - Ne respirez pas les vapeurs.
  - Évacuez la zone de danger.
  - Colmatez la fuite.
  - Éloignez toutes les sources d'inflammation possibles.
  - Ventilez bien le local dans lequel a eu lieu la fuite de liquide frigorigène (risque d'étouffement).
2. Nettoyage/décontamination : patientez jusqu'à ce que le liquide frigorigène soit évaporé.

### 3.3.7 Manipulation

---

1. Mesures techniques : en cas de fuite, une ventilation est nécessaire.
2. Mesures de prévention :
  - interdiction de fumer.
  - Prévenez l'accumulation de charge électrostatique.
  - Les travaux de maintenance ne doivent être réalisés que dans un local correctement ventilé.

### 3.3.8 Protection individuelle

---

1. Protection des voies respiratoires :
  - en cas de ventilation insuffisante : masque de protection de type AX
  - Dans des locaux fermés : masque intégral avec le masque à oxygène
2. Protection des mains : gants de protection en caoutchouc nitrile ou cuir.
3. Protection des yeux : lunettes de protection avec protection latérale.
4. Protection de la peau : vêtements en coton.
5. Hygiène industrielle : il est interdit de boire, manger ou fumer sur le poste de travail.

### 3.3.9 Recyclage

---

1. Déchets de produits : concertez-vous avec le fabricant concernant le recyclage des déchets.
2. Emballages souillés : le recyclage est possible dans des installations prévues à cet effet suite à la décontamination.



#### **ATTENTION**

L'élimination doit être réalisée conformément aux prescriptions locales et nationales.

### 3.3.10 Directives

---

L'élimination du fluide frigorigène doit être effectuée conformément à la directive CE 842/2006 et aux prescriptions locales et nationales.

## **4 Description technique**

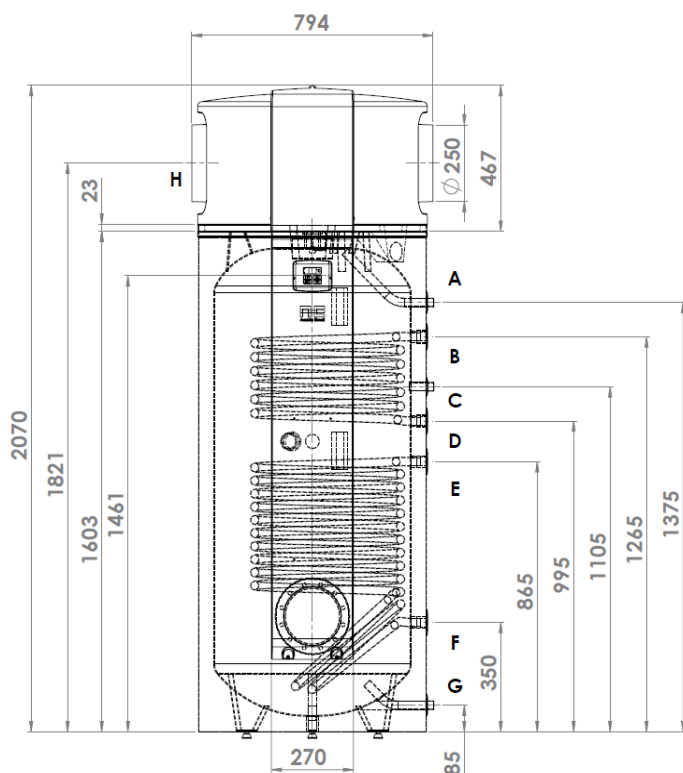
---

### 4.1 Généralités

---

Cette installation est une pompe à chaleur destinée à la production d'eau chaude dans des habitations et autres pièces et bâtiments dont la consommation d'eau chaude ne dépasse pas les 1100 litres par jour. Lorsqu'elle chauffe l'eau sanitaire, la pompe à chaleur refroidit la pièce dans laquelle elle est installée. Elle est, outre le fait qu'elle prépare de l'eau chaude de manière extrêmement économique, également conçue pour refroidir un local au choix (p.ex. cave, débarras, etc.) Le fabricant décline toute responsabilité en cas de modification ou remplacement des composants d'origine, ainsi qu'en cas d'utilisation non conforme ou incorrecte, et la garantie à raison des défauts ne s'applique pas. Des coûts dus à un endommagement éventuel incombent entièrement à l'utilisateur

Dimensions :



**A – Raccord eau chaude G1"**

**B – Raccord échangeur thermique eau de chauffage G1" – amont**

**C – Raccord circulation G3/4"**

**D – Raccord échangeur thermique eau de chauffage G1" – aval**

**E – Raccord échangeur thermique solaire G1" – amont**

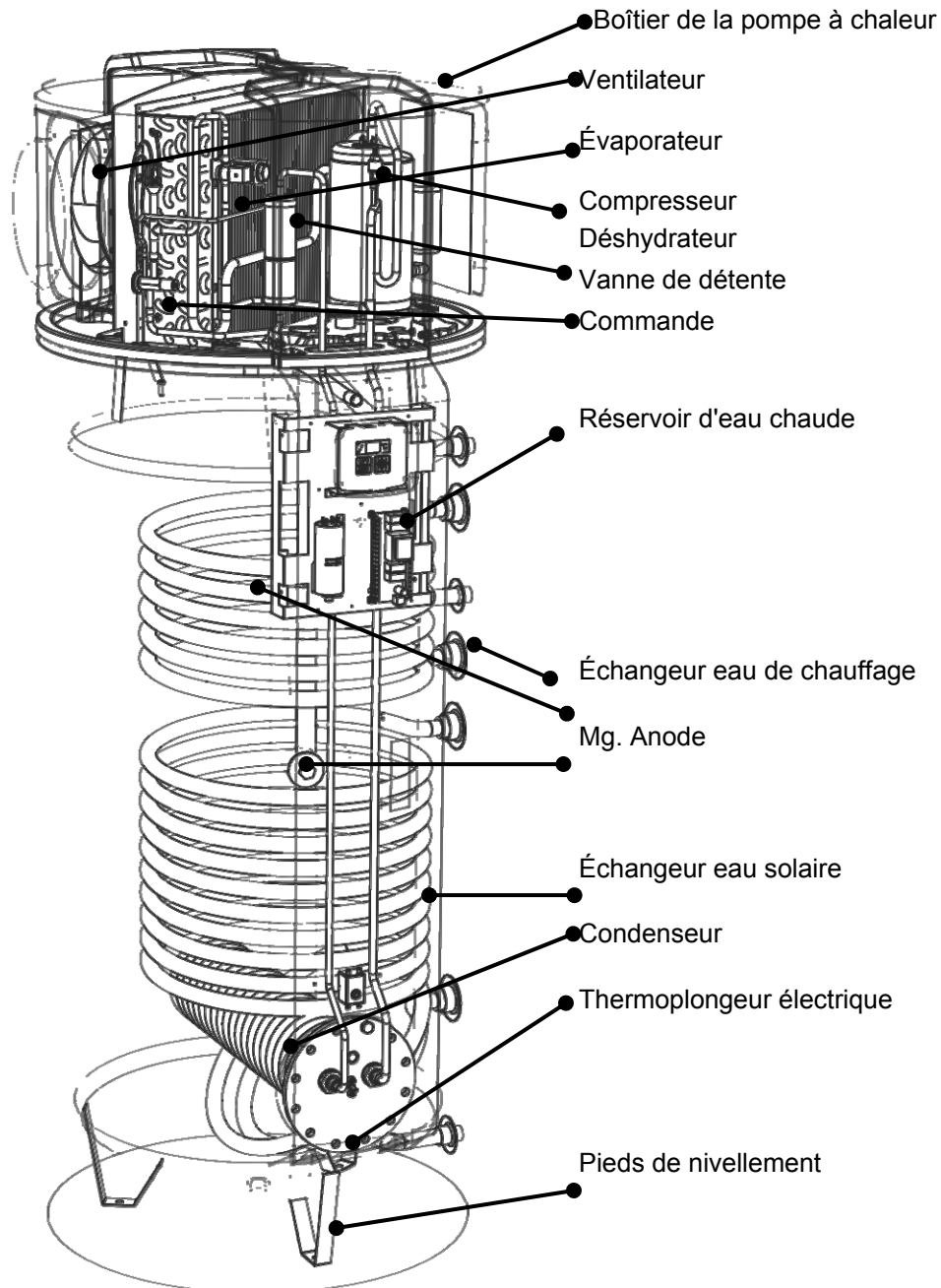
**F – Raccord échangeur thermique solaire**

**G1" – aval**

**G – Raccord eau froide G1"**

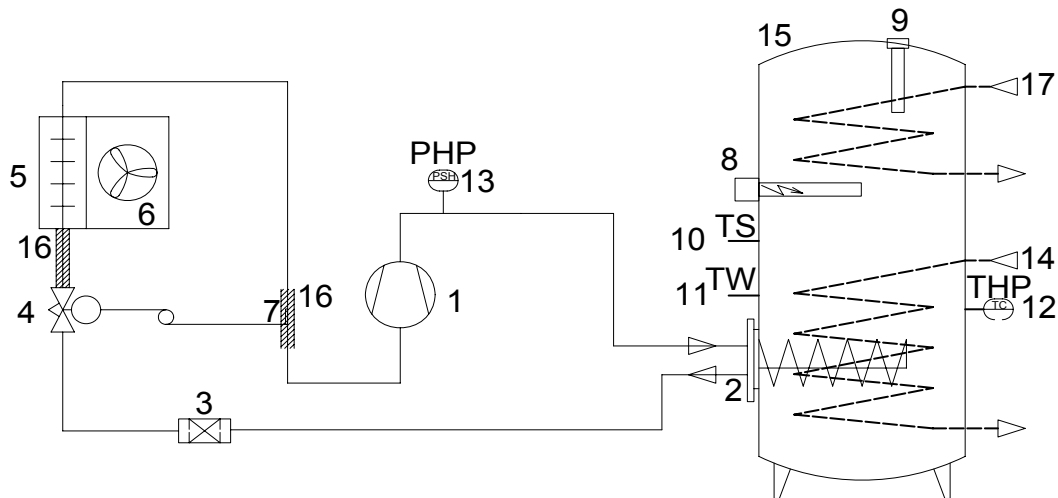
**H – Raccord canal d'air  $\varnothing 250$**

4.2 Structure



Le chauffage de l'eau domestique à l'aide d'une pompe à chaleur constitue un mode d'alimentation de bâtiments en eau respectueux de l'environnement et efficace. Le modèle WPA 450 E-LF est conçu comme une unité constituée d'un chauffe-eau et d'un groupe (compresseur, évaporateur, ventilateur, etc.). Le capot de la pompe à chaleur en plastique est muni de deux embouts permettant le raccordement à un système de conduits. La pompe à chaleur offre également la possibilité d'aérer une pièce choisie. Le groupe de la pompe à chaleur comprend : Compresseur, évaporateur, ventilateur centrifuge, tuyauterie cuivre et installation électrique. C'est dans le groupe de la pompe à chaleur que se déroule le processus thermodynamique pour la fabrication de l'eau chaude dans l'accumulateur.

#### 4.3 Description du fonctionnement



1. Compresseur
2. Condenseur
3. Déshydrateur
4. Vanne de détente
5. Évaporateur
6. Ventilateur
7. Sonde - vanne de détente
8. Thermoplongeur électrique
9. Mg. Anode
10. Thermoplongeur électrique - thermostat de sécurité - sonde
11. Thermoplongeur électrique - thermostat de travail
12. Sonde - pompe à chaleur
13. Pressostat haute pression
14. Échangeur thermique d'eau solaire
15. Réservoir d'eau chaude
16. Isolation thermique
17. Échangeur thermique d'eau chaude

Le circuit du fluide frigorigène dans la pompe à chaleur est un système fermé, dans lequel circule le liquide frigorigène R134a en tant que support d'énergie. L'échangeur lamellaire extrait la chaleur contenue dans l'air aspiré à une température d'évaporation basse et la transmet au réfrigérant. Le liquide frigorigène, sous forme de vapeur, est aspiré par le compresseur, ensuite comprimé pour atteindre un niveau de température et de pression plus élevé et acheminé vers le condenseur. La chaleur absorbée dans l'évaporateur et une partie de la chaleur du condenseur sont transmises à l'eau. La pression d'évaporation est ensuite réduite par un pressostat (clapet à expansion) et le liquide frigorigène dans le compresseur peut à nouveau absorber de la chaleur contenue dans l'air aspiré.

#### Chauffe-eau (réservoir d'eau chaude)

Le chauffe-eau est émaillé à l'intérieur, et à l'extérieur couvert d'une mousse en polyuréthane et chemisé en tôle d'acier. Le chauffe-eau contient un échangeur thermique intégré en série pour le raccorder à la chaudière qui sera utilisée en cas de fonctionnement bivalent. Le chauffe-eau contient une sonde protectrice, qui évite des problèmes de corrosion en cas d'endommagement de l'émail. 3 pieds réglables sont joints au colisage pour que l'appareil puisse être mis en place sur une surface inégale. Ils sont couverts suite au processus de moussage avec un morceau d'isolation thermique. Enlevez cette protection avant de visser les pieds réglables. Pour un alignement à l'horizontale veuillez utiliser un niveau à bulle d'air.

#### Thermoplongeur électrique supplémentaire

Le thermoplongeur électrique intégré EH doté d'une puissance de 3 kW est conçu pour :

- la fonction de protection de l'évaporateur ; le thermoplongeur s'allume automatiquement lorsque la pompe à chaleur tourne en régime été et que la température de l'air environnant tombe trop bas.
- chauffage alternatif; lors d'une panne du groupe

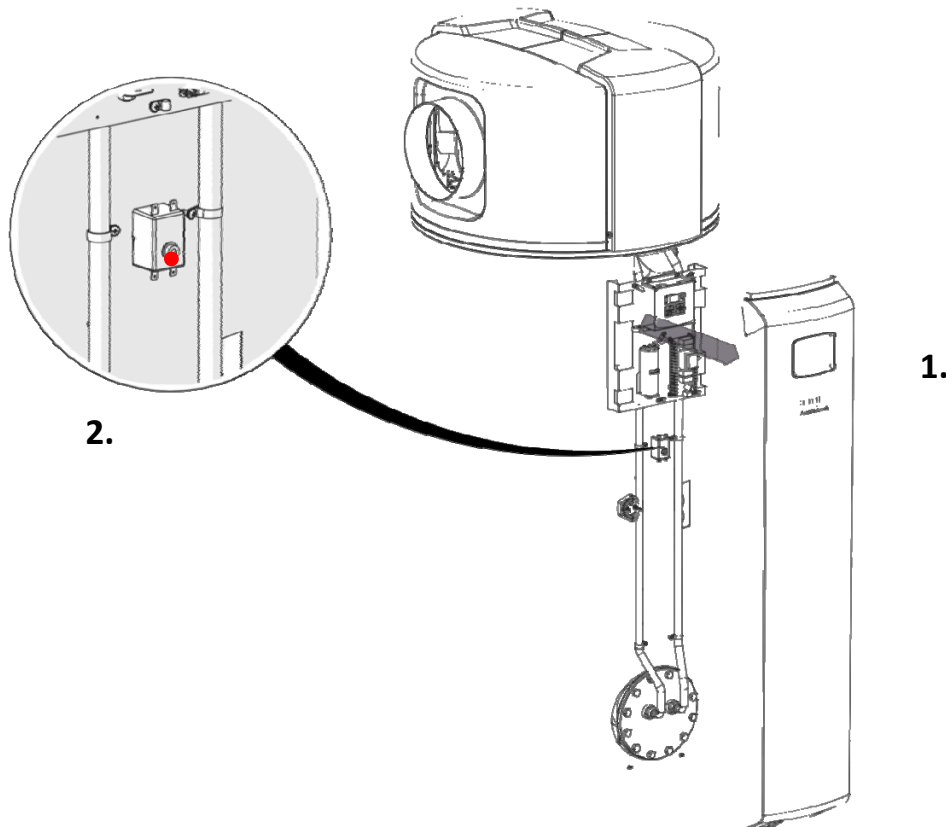
### Sonde antigel

Le régulateur de la pompe à chaleur est doté d'une sonde pour capter la température de l'air qui contrôle l'évaporateur à écoulement plein et qui éteint la pompe à chaleur lorsque la température de l'air a atteint 7 °C.

Dans ce cas l'installation commute de manière autonome sur chauffage par thermoplongeur électrique si la pompe à chaleur est en mode été. En mode hiver, c'est la pompe de recirculation de la chaudière raccordée qui sera enclenchée.

### Les thermostats de fonctionnement et de sécurité du thermoplongeur.

Un thermostat de sécurité est intégré au thermoplongeur électrique. Le thermostat de sécurité s'éteint lorsque la température a atteint 85 °C et requiert une réinitialisation manuelle.



1. Retirez l'élément du boîtier avant.
2. Le thermostat de sécurité se trouve en bas. Pour le remettre à zéro, il suffit d'appuyer sur le bouton rouge. Un « clic » doit se faire entendre.

**Attention :** Si le chauffage est effectué à l'aide du thermoplongeur électrique, seule la partie supérieure du chauffe-eau sera chauffée. Puisque la sonde est installée dans la partie inférieure il se peut que la température pré réglée ne concorde pas avec celle affichée sur l'écran.

### Contrôle de la température de l'eau chaude dans l'accumulateur

Le régulateur OPTITRONIC sert à contrôler la température de l'eau chaude. Ce dernier enclenche ou déclenche le compresseur et le ventilateur et dans certains cas le thermoplongeur électrique ou la pompe de recirculation de la chaudière en fonction de la température de l'eau chaude. La température maximale réglable se situe à 65 °C lors d'un fonctionnement avec le compresseur.

### Pressostat haute pression

Un pressostat haute pression intégré protège le circuit frigorifique d'une pression trop élevée, qui éteint la pompe de chaleur en cas d'une augmentation de la pression et empêche ainsi tout endommagement du compresseur. Si la pression tombe dans le système, la pompe à chaleur s'enclenche automatiquement. Dans ce cas « E7 » s'affiche sur l'écran.

### Conditions de fonctionnement

En fonctionnement normal, la température environnante devrait se situer entre 7 °C et +35 °C. L'air doit être propre, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 50 % à une température de +40 °C.

Si la température environnante est moins élevée, l'humidité de l'air peut être plus importante.

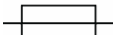
Le montage ne doit pas être effectué à une altitude étant supérieure à 2000 m au-dessus du niveau de la mer. La pression de l'air diminue le rendement calorifique et le refroidissement par l'air des installations utilisées à une altitude supérieur à 1000 m.



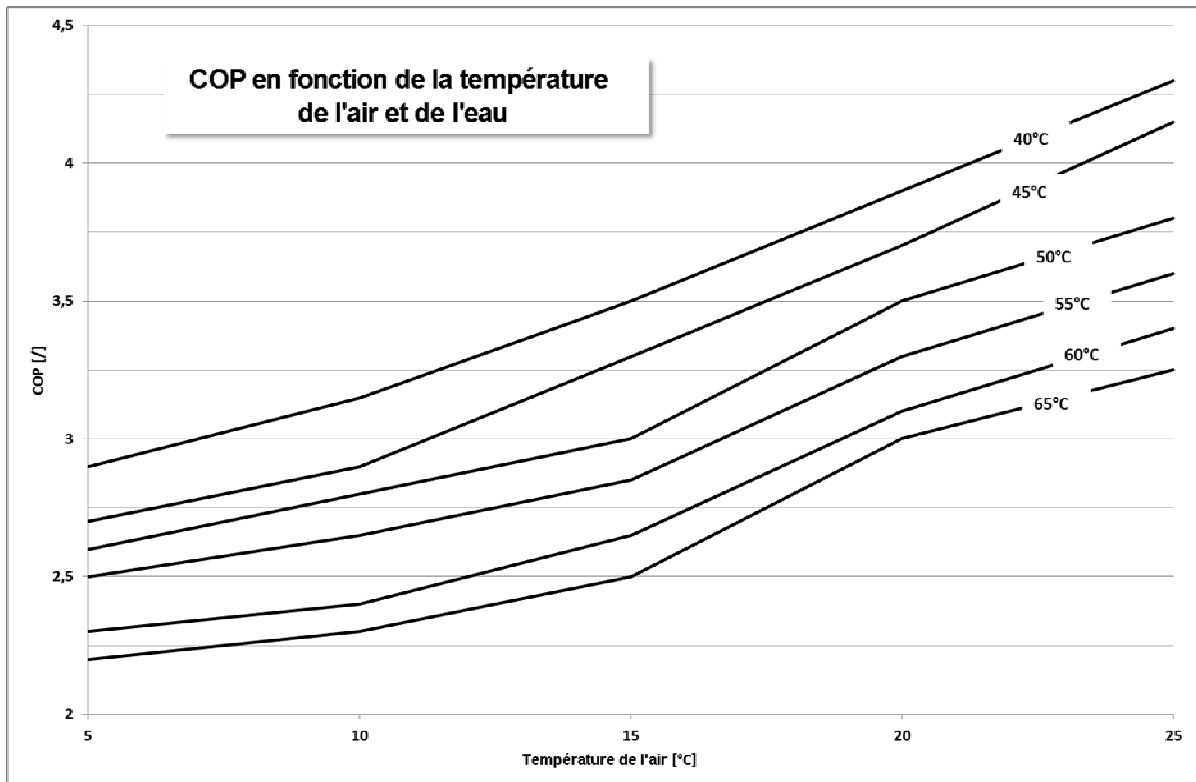
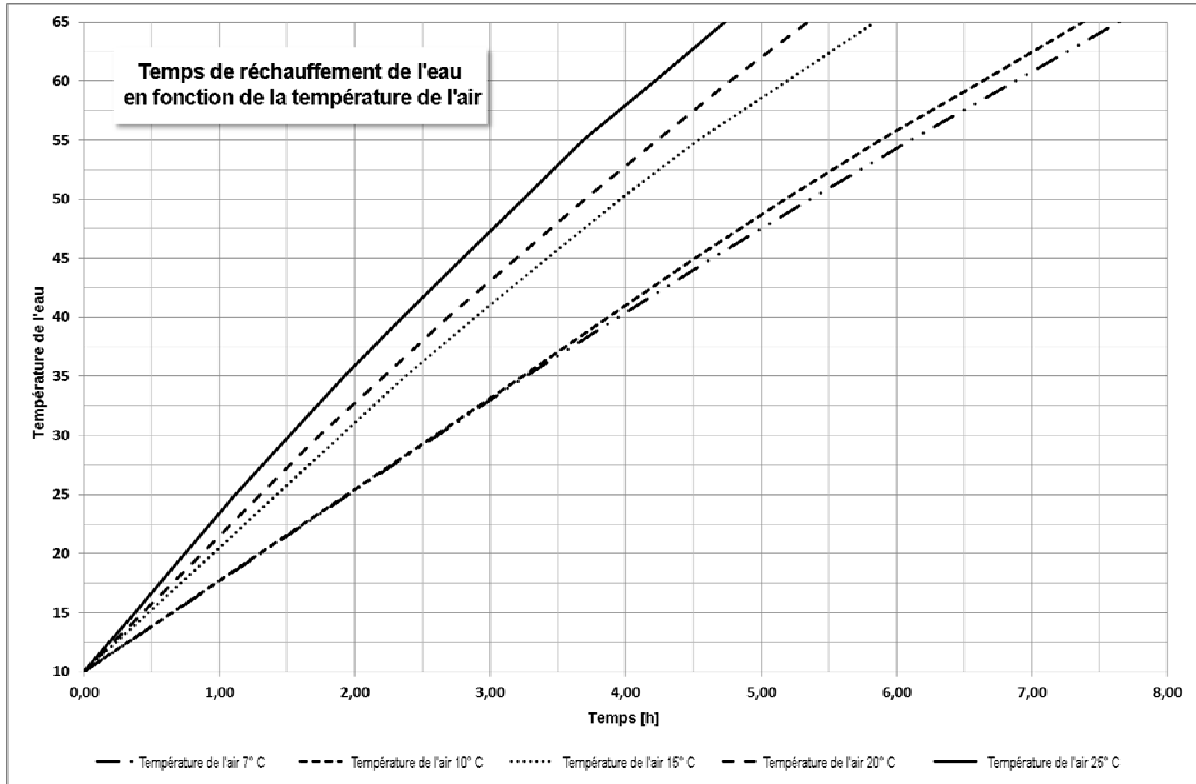
### ATTENTION

La pompe à chaleur ne doit pas être mise en place dans les lieux dont l'air pourrait contenir des produits nocifs ou toxiques (étables, entrepôts pour substances dangereuses, à ciel ouvert, etc.)

#### 4.4 Caractéristiques techniques

<b>Produit</b>	Pompe à chaleur à gaines d'air pour la fabrication d'eau chaude sanitaire	
<b>Modèle</b>	WPA 450 E-LF	
<b>Puissance calorifique maximale :</b>	5100 W (3000 W)*	
<b>Puissance électrique :</b>	1250 W (3000 W)*	
<b>Puissance électrique max. :</b>	1900 W (65°C) (3000 W)*	
<b>Thermoplongeur électrique :</b>	3000 W	
<b>Tension :</b>	230 V ca	
<b>Puissance maximale absorbée pompe de recirculation :</b>	300 W	
<b>COP :</b>	3,7 (A20/W15-45) EN255/3	
<b>Fluide frigorigène :</b>	R134a (1,1 kg)	
<b>Température maximale de l'eau :</b>	65 °C	
<b>Débit d'air nécessaire :</b>	1200 m <sup>3</sup> /h	
<b>Indice de protection :</b>	IPX1	
<b>Température environnante :</b>	de 7 °C +35 °C	
<b>Protection électrique</b>		16 A, (230 V a.c.)
<b>Pression max. admissible dans le réservoir :</b>	1,0 MPa (10 bars) à 95 °C	
<b>Pression max. admissible dans l'échangeur thermique d'eau chaude :</b>	1,0 MPa (10 bars) à 110 °C	
<b>Pression max. admissible dans le circuit de refroidissement :</b>	2,3 Mpa (23 bars)	
<b>Puissance calorifique de l'échangeur thermique à eau chaude :</b>	30 kW	
<b>Raccords réservoir - eau froide, eau chaude, échangeur thermique</b>	G 1"	
<b>Raccords de circulation :</b>	G ¾"	
<b>Collerette de raccordement d'air :</b>	Φ 250 mm	

\*Thermoplongeur électrique actif 3 kW





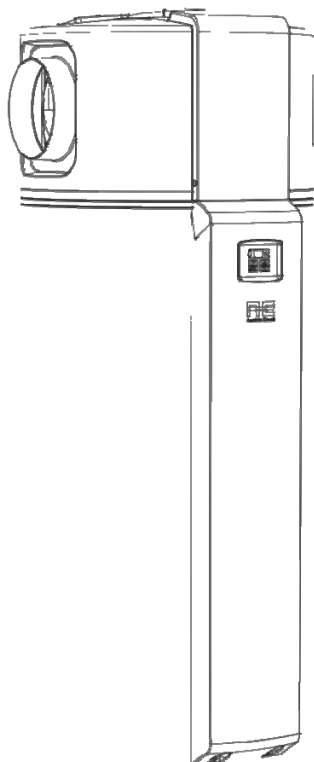
## 5 Montage

### 5.1 Étendue de la livraison

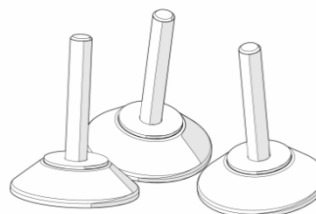
L'étendue de la livraison est :

1. Pompe à chaleur de type WPA 450 E-LF
2. Manuels d'utilisation et de montage
3. Pieds

**WPA 450 E-LF**



**Manuels d'utilisation et de montage**



**Pieds**

### 5.2 Stockage

L'appareil ne doit être déplacé ou bougé que s'il est hors service. Respectez les dimensions de l'appareil. La température admise lors du transport et le stockage devrait se situer entre 10 et 45 °C, elle peut atteindre 55 °C (max. 24 heures) pour une courte période.

### 5.3 Transport

La pompe à chaleur est protégée lors du transport par un film protecteur et des emballages en carton afin d'éviter tout endommagement, comme bosselures et stries. L'appareil doit rester à la verticale après le transport pour une durée de 2 heures au minimum pour que l'huile répartie puisse s'accumuler dans le compresseur.

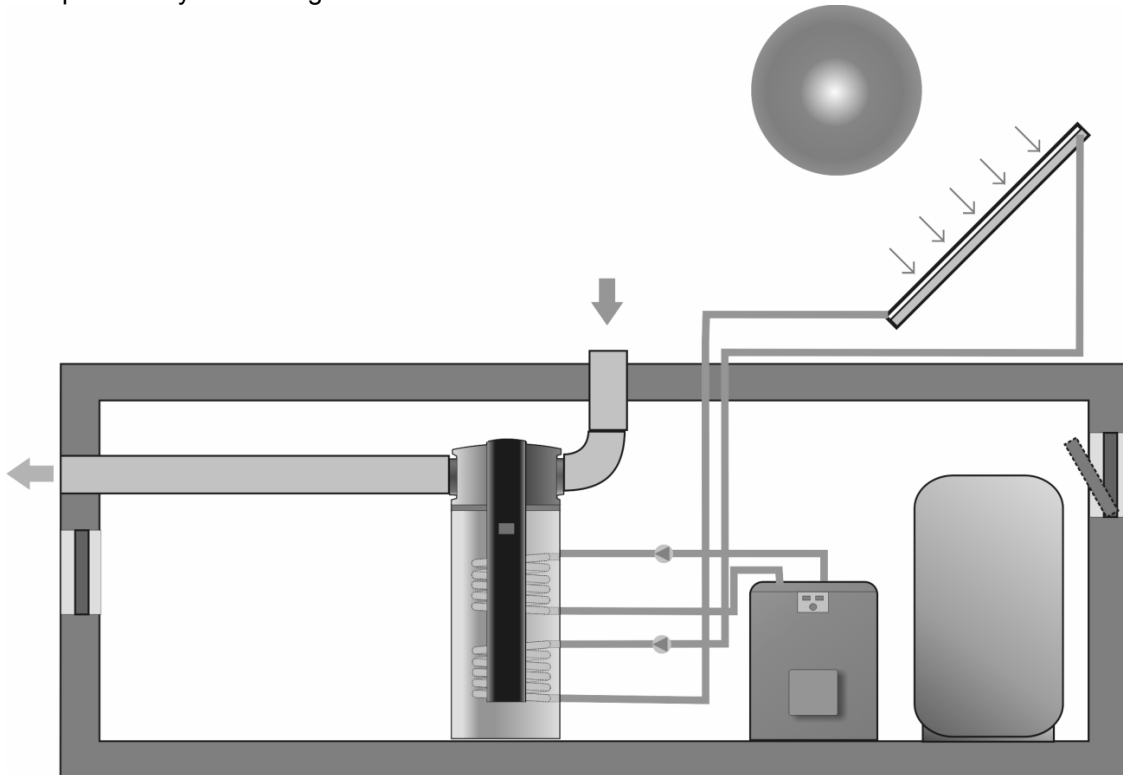


#### **ATTENTION**

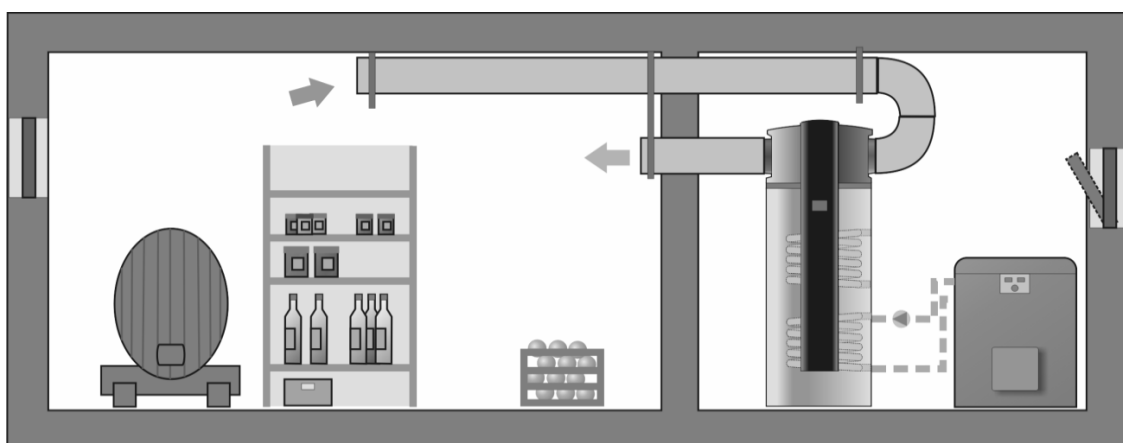
La pompe à chaleur ne doit en aucun cas être couchée.

#### 5.4 Emplacement de la pompe à chaleur

La pompe à chaleur ne doit pas être mise en place dans les lieux dont l'air pourrait contenir des produits nocifs ou toxiques (étables, entrepôts pour substances dangereuses, à ciel ouvert, etc.) La hauteur minimale de la pièce doit être de 2500 mm. La pompe à chaleur est conçue pour aspirer l'air de la pièce d'installation ou de l'endroit avec lequel elle est raccordée pour la ventilation à travers le système de gaines de ventilation. L'air aspiré dégage sa chaleur vers la pompe à chaleur puis est renvoyé, en fonction des besoins, souhaits et exigences dans la pièce choisie ou dans un endroit raccordé au système. La pompe à chaleur permet les modes de ventilation suivants qui dépendent de la conception du système de gaines :



**Figure 1: Aspiration et soufflage à partir de l'environnement. Combinaison avec les capteurs solaires et la chaudière.**



**Figure 2: Aspiration de l'air de la pièce attenante - soufflage de l'air dans la même pièce attenante - combinaison avec chaudière**

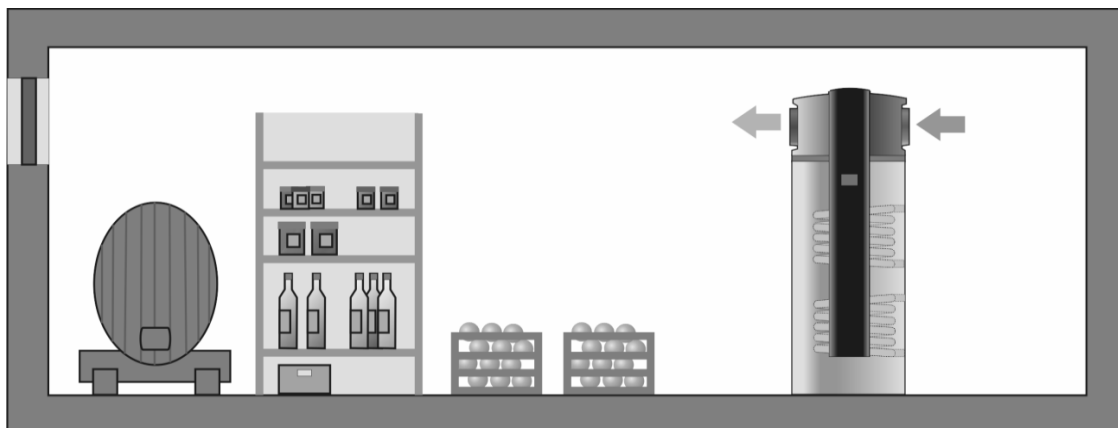


Figure 3: Aspiration et soufflage dans la même pièce

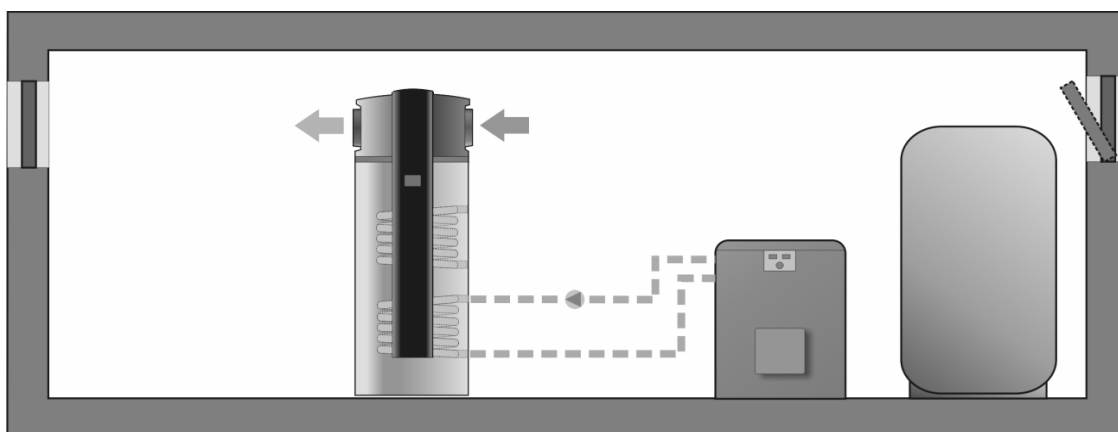
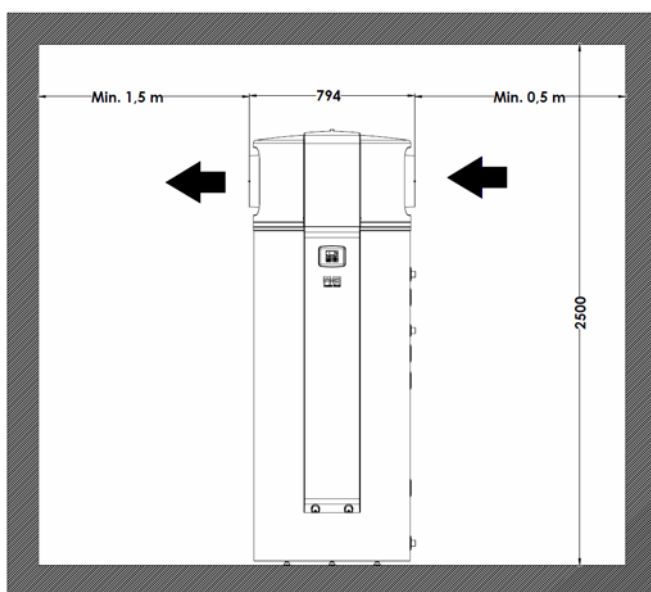


Figure 4: Aspiration et soufflage dans la même pièce - combinaison avec chaudière

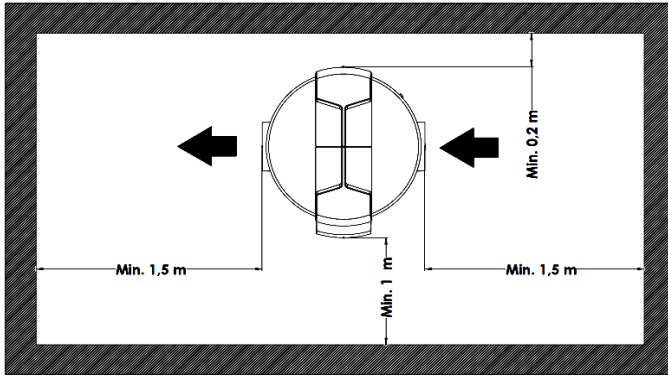
Le système de conduits le plus répandu est celui, où l'air est aspiré, générant une forte chaleur dissipée, et acheminé dans la pompe à chaleur qui se trouve habituellement dans la cave. Le système extrait une partie de la chaleur contenue dans l'air et la souffle à nouveau dans l'environnement. L'air dans la salle de bains, cuisine, toilettes etc. contient souvent des odeurs qui sont par conséquent soufflées dans l'environnement. Veuillez veiller à ce que le flux d'air et la pression de l'air soient compensés dans le bâtiment. Le dimensionnement doit être fait par le projecteur du système de ventilation.



La pompe à chaleur peut utiliser la chaleur de la même pièce, d'une pièce attenante ou de l'environnement.

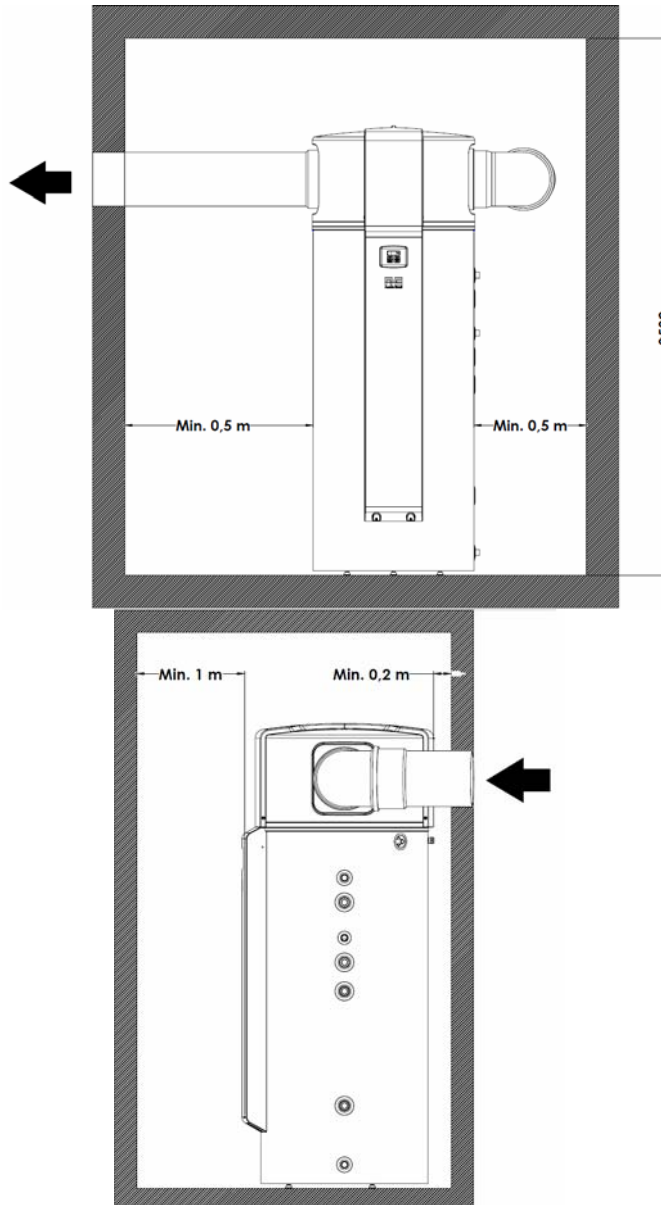
Dans le cas où nous prenons la chaleur dans la même pièce, une chaleur suffisante doit se trouver dans la pièce pour ne pas dépasser négativement une température de l'air de 7 °C.

Lorsque la pompe à chaleur prend de l'air dans d'autres pièces ou dans l'environnement, des conduits d'air doivent être montés.



Il convient de veiller à ce que la pompe à chaleur prélève de la chaleur dans l'air et refroidisse ainsi l'air. Lorsque la température de l'air tombe en-dessous de +7 °C, la pompe à chaleur s'éteint.

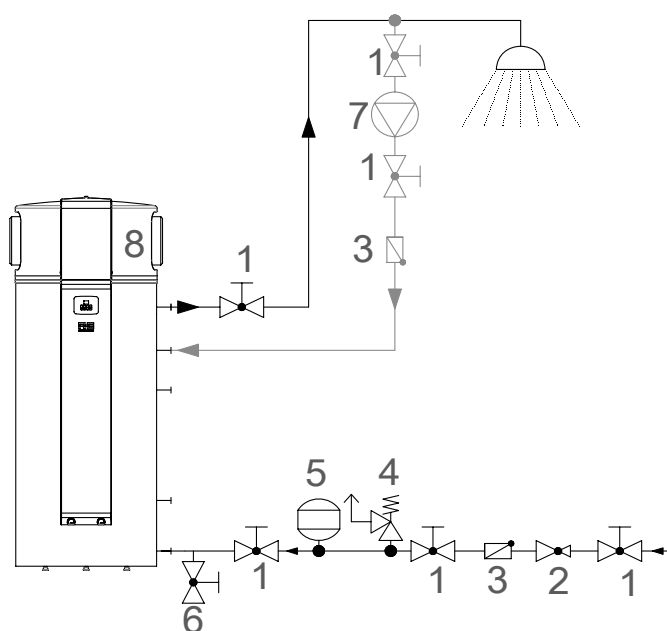
Plus la température de l'air est élevée, plus la pompe à chaleur fonctionne de manière efficace.



## 5.5 Installation

### 5.5.1 Raccords hydrauliques

Le raccord à l'arrivée d'eau doit être effectué selon les normes et prescriptions en vigueur pour le raccordement de chauffe-eaux. Le raccordement à l'arrivée d'eau est décrit sur l'image 3. La pression max. dans le conduit d'eau ne doit pas être supérieure à 6 bars. L'échangeur thermique à tubes lisses doit être rincé correctement avant la première mise en service, nous conseillons en outre le montage d'un filtre à particules. Si l'échangeur thermique à tubes lisses n'est pas utilisé lors de l'utilisation de l'accumulateur (p.ex. pompe à chaleur seule), ce dernier doit être rempli avec un mélange à base de glycol afin d'éviter toute corrosion due à l'eau de condensation générée. L'échangeur à tubes lisses rempli ne doit en aucun cas être fermé des deux côtés après le remplissage (dilatation par pression, provoquée par la température).



1. Clapet d'arrêt
2. Soupape réductrice
3. Clapet anti-retour
4. Clapet de sécurité
5. Vase d'expansion
6. Soupape de vidange
7. Pompe de circulation
8. Pompe à chaleur

Vase d'expansion dimensionnement :

Réglage pression soupape de sécurité [bar]	6			10		
	3,0	3,5	4,0	3,0	3,5	4,0
Pression dans le système [bar]	3,0	3,5	4,0	3,0	3,5	4,0
Volume du réservoir [L]	Volume du vase d'expansion [L]					
450	24	32	44	15	16	17

\*Ceci constitue une simple recommandation. Le vase d'expansion doit être dimensionné par l'installateur en fonction de la taille du système.

### 5.5.2 Raccord du canal d'air

La pompe à chaleur dotée d'un système de gaines d'air est bien plus avantageuse par rapport au système standard compact mais également par rapport au système muni d'un évaporateur séparé :

- La pompe à chaleur peut être mise en place dans n'importe quelle pièce, ayant une taille assez grande.
- La pompe à chaleur offre la possibilité d'aérer une pièce choisie
- La pompe à chaleur offre la possibilité d'évacuer l'air de la pièce, ainsi que d'alimenter la pièce avec de l'air frais venant de l'environnement.
- Respectez lors du choix de l'emplacement le diamètre et la hauteur de la pompe à chaleur. Il faut un espace suffisant au-dessus pour les raccords aux conduits. Il faut respecter une distance minimale de 0,5 m avec les murs.

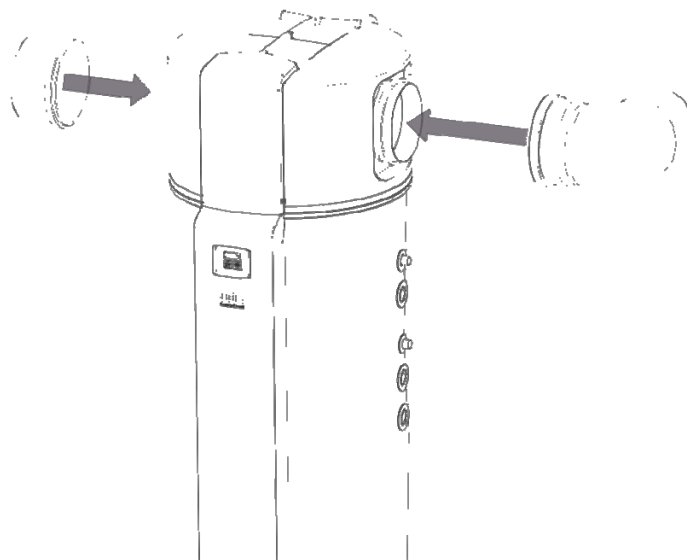
Le système de gaines d'air devrait être conçu de telle sorte que l'air change le moins possible le sens du flux lors de son parcours. En cas de changements fréquents du sens du flux, il faut tenir compte d'une résistance de l'air supplémentaire et il convient de raccourcir la longueur de la gaine d'air en fonction. De la même manière, il faut également tenir compte de tous les éléments d'arrêt (clapets, filtres, valves de ventilation) dans le système de gaines d'air. Une trop forte chute de pression dans la gaine empêche l'air de passer. Une température de l'air inférieure à +10 °C peut entraîner un givrage progressif de l'évaporateur et une ventilation médiocre, ce qui se remarque difficilement. Les conduits d'air doivent être isolés pour éviter la formation de condensation sur les tuyaux.



**NOTE**

Il est nécessaire d'installer un raccord coudé de 90 °C afin d'éviter un mélange d'air entre le conduit d'air aspirant et le conduit d'air soufflant.

La figure ci-dessous montre le couvercle de la pompe à chaleur. Le couvercle est muni de deux supports, hauts de 45 mm avec un diamètre extérieur de Ø 250. L'accès aux éléments à l'intérieure de la pompe à chaleur est couvert d'une grille de protection qui ne doit pas être enlevée.



Longueur des conduits d'air max. admissible :

Longueur des conduits d'air maximale	m
Diamètre 200 mm	15 m
Diamètre 250 mm	25 m

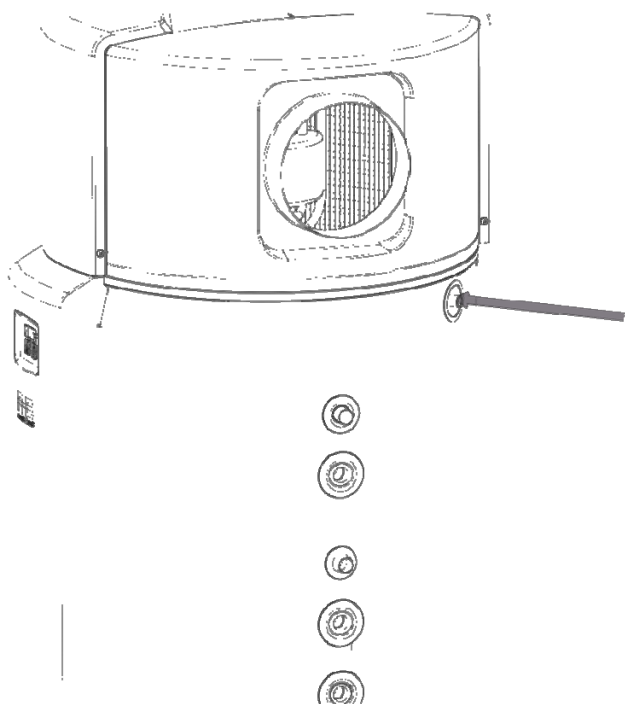
Pour la longueur finale des conduits d'air, il faut également prendre en considération la longueur équivalente des accessoires.

Accessoires	longueur équivalente en m
Coude 90° (Φ 200 mm)	3
Coude 90° (Φ 250 mm)	2
Réducteur Φ250xΦ200	1

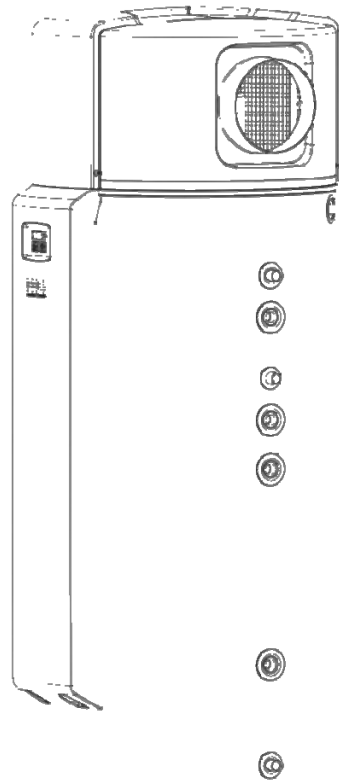
### 5.5.3 Raccord pour l'écoulement de l'eau de condensation

L'humidité à l'intérieur de la pompe à chaleur entraîne la formation de condensation. En fonction de la saison et des besoins en eau chaude, 0,1 à 10 litres par jour sont produits. Un raccord de tuyau flexible d'évacuation se trouve à l'arrière de l'appareil afin de permettre l'évacuation de la condensation. Lorsque la pièce où l'appareil est installé ne permet pas l'écoulement libre de la condensation, il faut prévoir à cet effet un réservoir collecteur d'une capacité d'au moins 20 litres.

Attention : En cas d'une utilisation de conduits d'air plus longs il est impératif pour l'évacuation correcte des condensats et la non-propagation des odeurs, d'installer à l'extrémité inférieure du tuyau d'évacuation un clapet anti-retour ou un siphon d'eau.

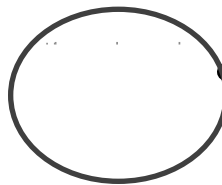


Le tube d'eau de condensation (D16) doit être raccordé à l'appareil et être conduit dans la canalisation ou dans un collecteur.



L'écoulement de l'eau de condensation doit être réalisé de manière à toujours pouvoir s'écouler facilement. Le tube d'eau de condensation doit toujours présenter une inclinaison vers le bas. Si cela n'est pas possible, l'eau de condensation doit être dirigée dans un collecteur et ce dernier doit être régulièrement vidé.

En cas d'installation d'un tube d'eau de condensation dans la canalisation, nous recommandons de mettre en place un siphon pour éviter les odeurs indésirables.

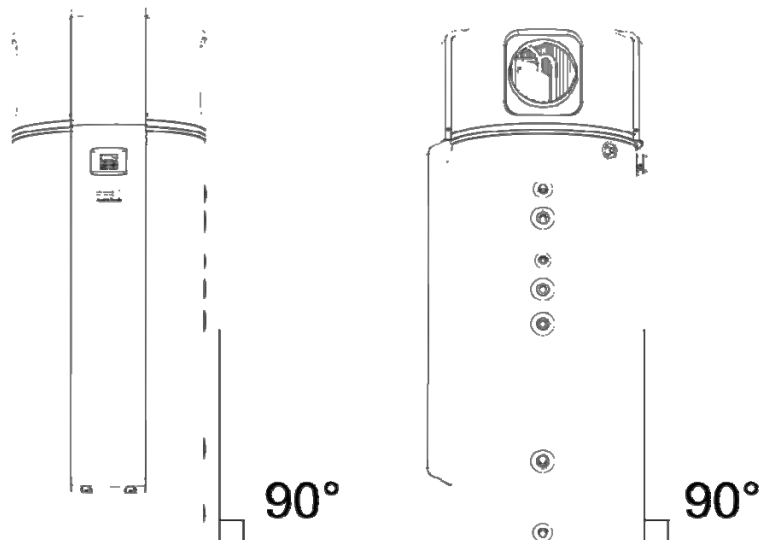


**Nivellement de la pompe à chaleur**



**ATTENTION**

Il est nécessaire de suivre les indications données ci-dessous pour garantir le bon écoulement de l'eau de condensation. Sinon des dommages peuvent survenir sur l'appareil.

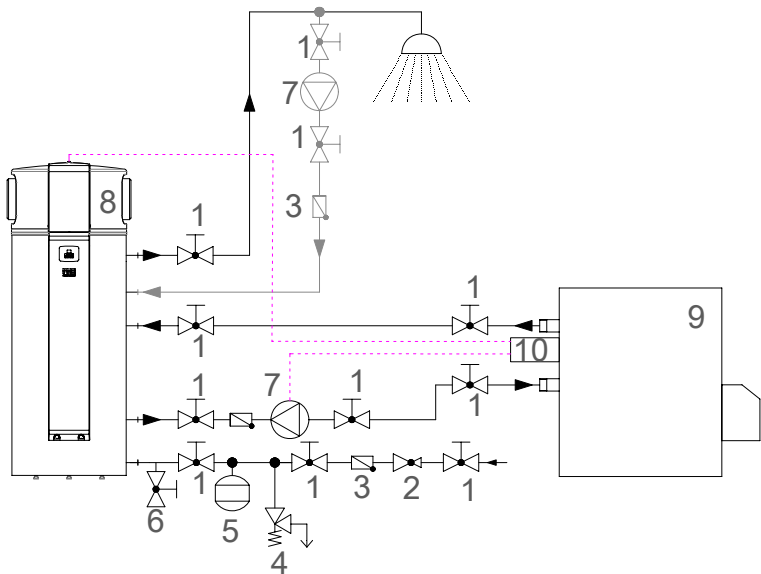


La pompe à chaleur doit être nivelée comme le montre la figure.

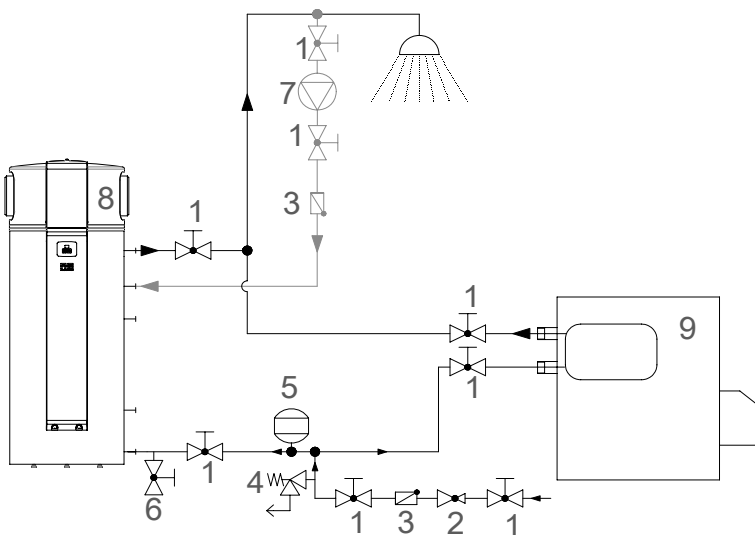


5.5.4 Installation de la source de chauffage auxiliaire

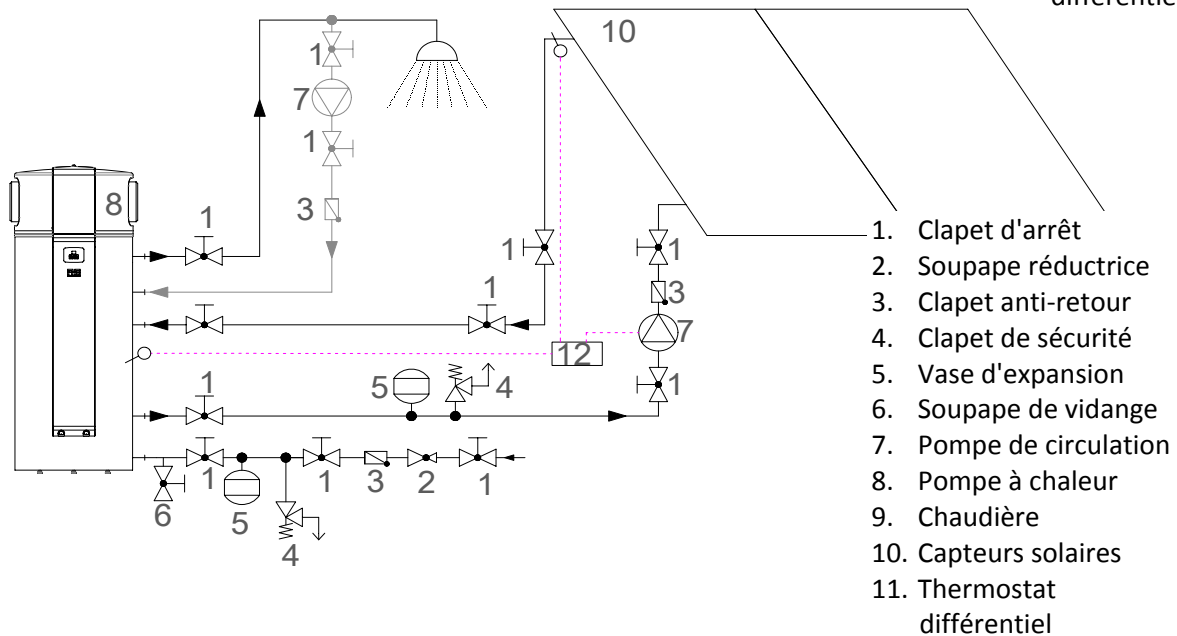
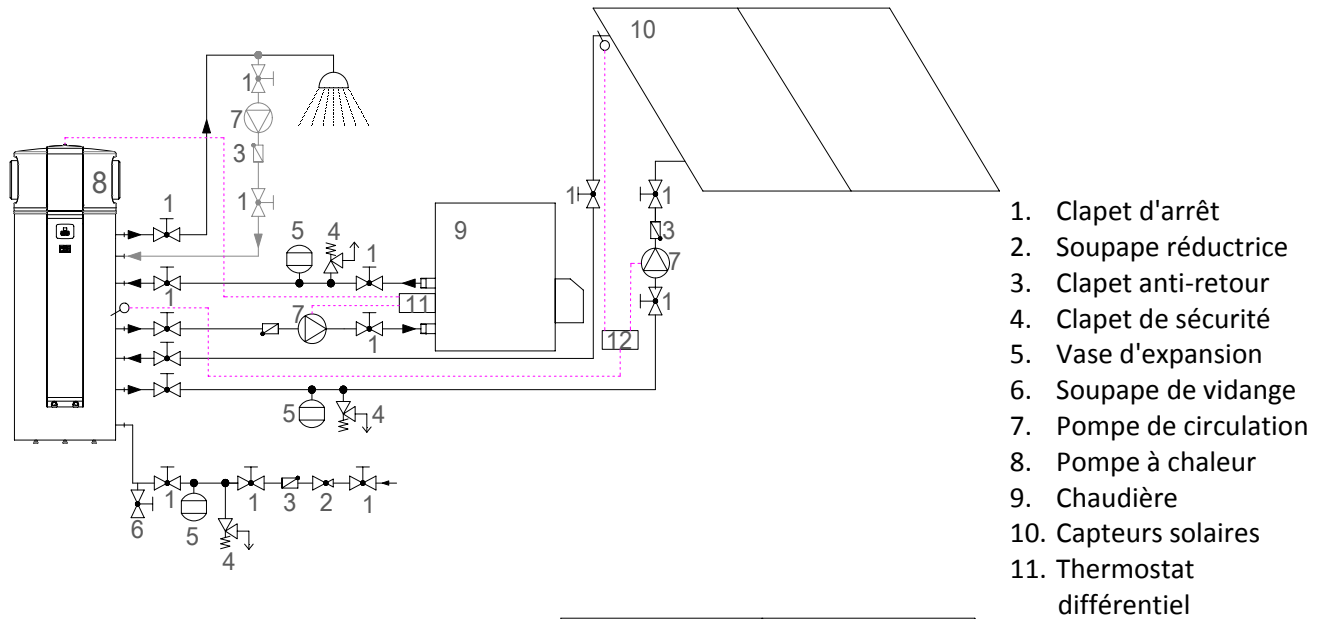
Il existe plusieurs manières de chauffer l'eau sanitaire. La combinaison pompe à chaleur - chaudière s'appelle fonctionnement bivalent et permet non seulement de chauffer les pièces d'habitation mais également l'eau à l'aide de la chaudière lors de jours d'hiver extrêmement froids.



1. Clapet d'arrêt
2. Soupape réductrice
3. Clapet anti-retour
4. Clapet de sécurité
5. Vase d'expansion
6. Soupape de vidange
7. Pompe de circulation
8. Pompe à chaleur
9. Chaudière
10. Thermostat différentiel



1. Clapet d'arrêt
2. Soupape réductrice
3. Clapet anti-retour
4. Clapet de sécurité
5. Vase d'expansion
6. Soupape de vidange
7. Pompe de circulation
8. Pompe à chaleur
9. Chaudière



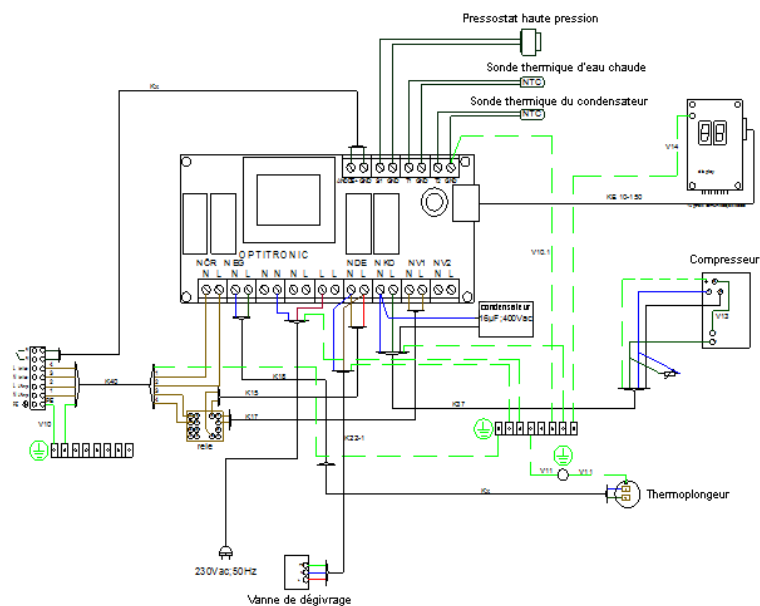
### 5.5.5 Branchement électrique

Une fois la pompe à chaleur raccordée correctement à l'arrivée d'eau et purgée, il ne reste plus qu'à la brancher au réseau électrique.

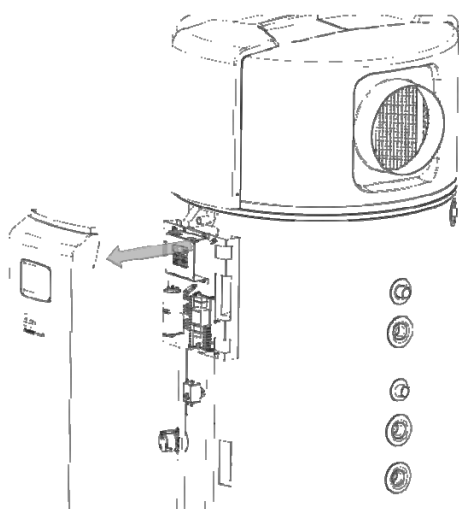


#### ATTENTION

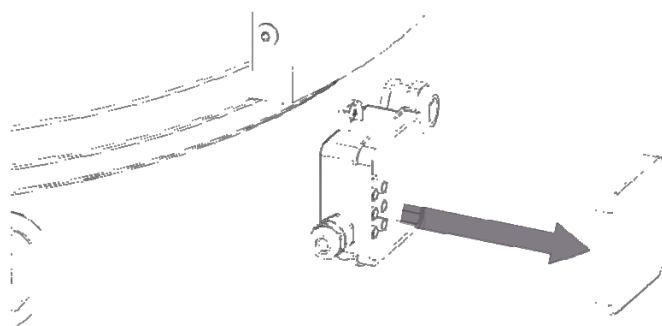
Il convient de brancher le câble d'alimentation uniquement à une prise de courant de sécurité (16 A; 230 V c.a). Cette prise de courant doit posséder sa propre conduite à partir de l'armoire électrique principale. Aucun autre appareil ne doit être raccordé à cette conduite.



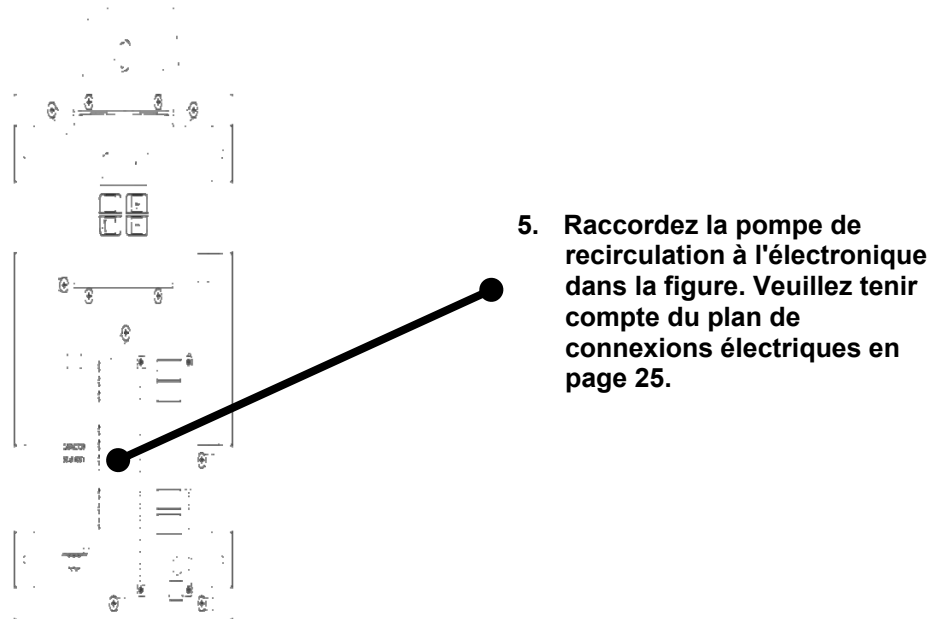
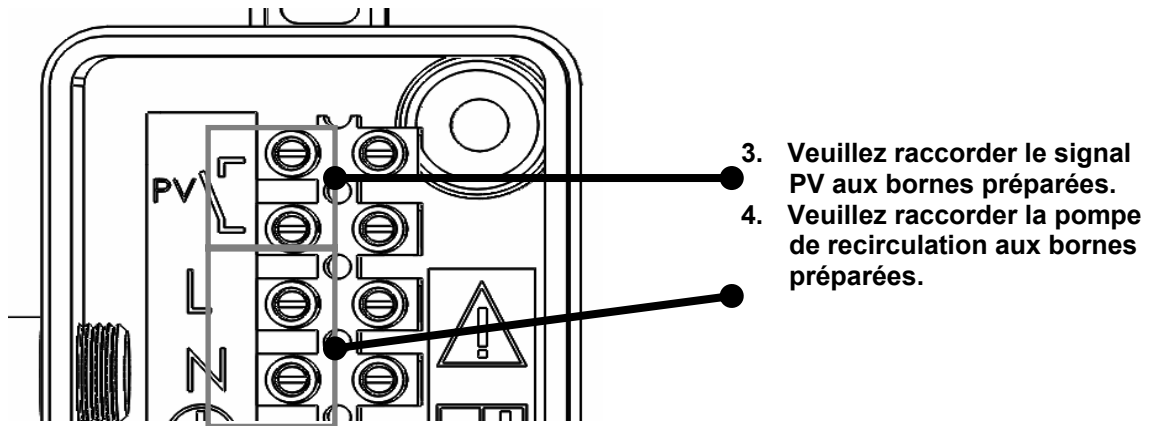
**Raccord de la pompe de recirculation et d'une sonde de température externe.**

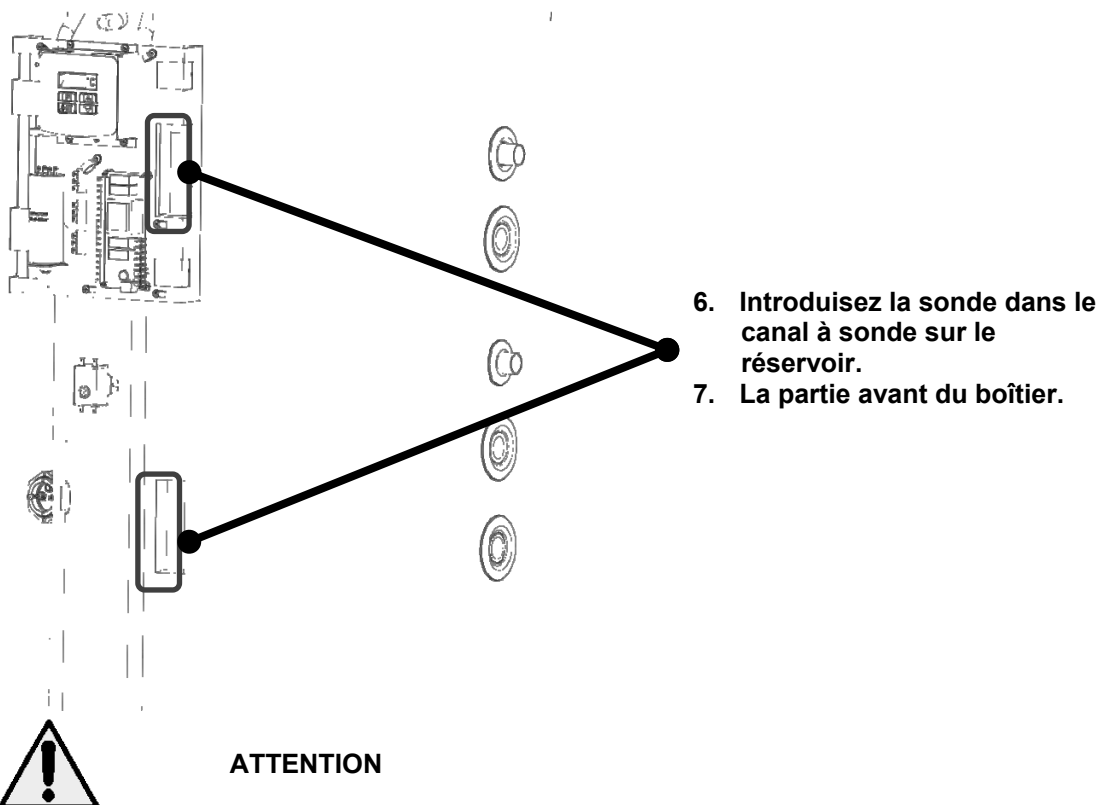


**1. Retirez l'élément du boîtier avant.**



**2. Une prise électrique se trouve au dos de la pompe à chaleur. Veuillez retirer le cache de la prise.**





6. Introduisez la sonde dans le canal à sonde sur le réservoir.
7. La partie avant du boîtier.

### ATTENTION

Le raccord de la pompe de recirculation doit être effectué par un technicien électrique.

## 6 Mise en service

### 6.1 Remplissage d'eau du système

Après avoir raccordé la pompe à chaleur correctement à l'arrivée d'eau, il faut la remplir avec de l'eau. Lorsque l'eau sort du robinet sans faire de bulles, le système est correctement rempli et purgé.



### ATTENTION

Ne jamais mettre la pompe à chaleur en service sans eau, cela risque d'endommager le compresseur !

### 6.2 Contrôles avant la mise en marche

Avant de démarrer l'appareil, ce qui suit doit être contrôlé :

- le réservoir d'eau chaude doit être rempli d'eau et être purgé.
- Tous les joints doivent être étanches.
- Tous les éléments de protection doivent fonctionner.

### 6.3 Raccord de la pompe à chaleur dans le réseau de tension.

L'appareil est doté d'un câble réseau avec une prise. Avant la mise en marche, le câble réseau doit être branché dans une prise avec une tension de 230 V c.a.



### ATTENTION

Il convient de brancher le câble d'alimentation uniquement à une prise de courant de sécurité (16 A; 230 V c.a). Cette prise de courant doit posséder sa propre

conduite à partir de l'armoire électrique principale. Aucun autre appareil ne doit être raccordé à cette conduite.

Une fois le branchement effectué, la séquence de démarrage s'affiche à l'écran. Les réglages s'affichent les uns après les autres.

Si la fréquence de démarrage ne s'affiche pas, contactez alors le service après-vente.

#### 6.4 Mise en service

---

Schéma simplifié des informations relatives à l'état de fonctionnement via l'écran et la lampe de contrôle.

- Touche de réglage rapide de la température de l'eau (+,-)
- Touche de commutation rapide du mode de fonctionnement (P)
- Touche HT pour le chauffage unique rapide de l'eau à 60 °C (protection anti-légionnelles - réglable)
- Commutation automatique à la source de chaleur de secours lorsque la température environnante baisse (thermoplongeur électrique)
- Programme anti-légionnelles à l'aide du chauffage d'eau automatique à 60 °C (réglable), à intervalles de 14 jours (réglable)
- Auto-diagnostic
- Identification d'erreurs du fonctionnement et schématisation

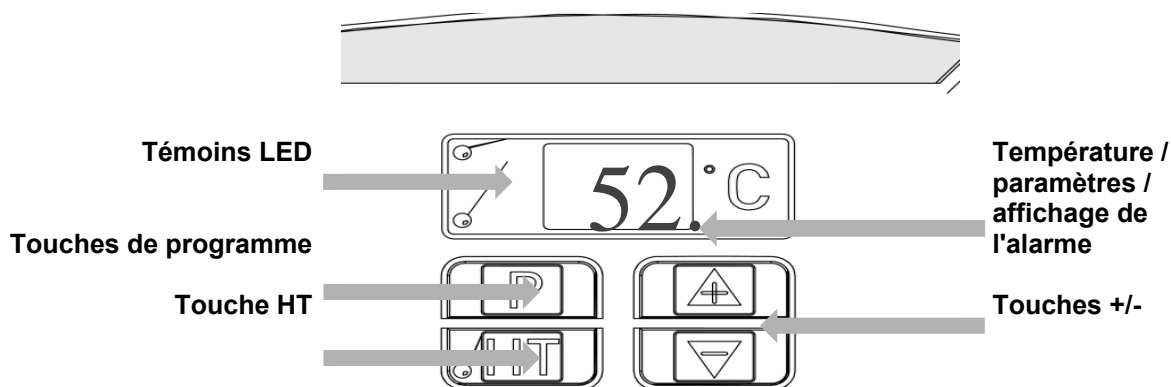
#### 6.5 Commande

---

Après avoir raccordé la pompe à chaleur correctement à l'eau et à l'électricité, la version réglable du gestionnaire ou >P1<, ainsi que tous les paramètres s'affichent après 2 secondes. Le système enclenche le chauffage de l'eau, 30 secondes après avoir mis l'appareil sous tension.

La pompe à chaleur s'enclenche. Après avoir atteint la température de déclenchement pré réglée de 52 °C, la pompe à chaleur s'éteint automatiquement. La pompe redémarre dès que la température de l'eau a baissé de 5 °C et atteint 47 °C. La température de déclenchement peut être sélectionnée par l'utilisateur, mais ne peut pas dépasser 65 °C (blocage du thermostat). Le chauffage de l'eau est ainsi limité à 60 °C et n'est pas réglable au-delà. La température de l'air environnante qui enclenche la commutation à la source thermique de secours, est réglée à 7 °C par défaut. L'utilisateur peut régler cette température ultérieurement (instructions ci-après)

## 6.6 Réglages



Témoin clignotant	Programme sélectionné	Désinscription
☀ ne s'allume pas * Ne s'allume pas	P0	La pompe à chaleur est hors service, seul l'affichage de la température de l'eau reste active dans le ballon.
☀ allumé * Ne s'allume pas	P1	La pompe à chaleur n'échauffe l'eau à la température pré réglée qu'à l'aide du compresseur. Si la température de l'air est trop basse, le compresseur s'éteint pour de raisons de sécurité. Attention : Si la sonde thermique est défectueuse, cette défaillance sera affichée mais l'appareil continuera à chauffer l'eau.
☀ ne s'allume pas * Allumé	P2	La température pré réglée de l'eau chaude n'est atteinte qu'à l'aide du chauffe-eau. Note : La température de l'air n'influence pas cette fonction.
☀ ne s'allume pas * Clignote	P3	La température pré réglée de l'eau chaude n'est atteinte qu'à l'aide d'un thermoplongeur électrique. Note : La température de l'air n'influence pas cette fonction.
☀ allumé * Allumé	P4	La pompe à chaleur chauffe l'eau à la température pré réglée à l'aide du compresseur (mode de fonctionnement automatique). La pompe à chaleur chauffe l'eau en fonction de la température de l'air. Si la température de commutation reste inférieure, la pompe à chaleur commute automatiquement en mode de chauffage par le chauffe-eau.
☀ allumé * Clignote	P5	La pompe à chaleur chauffe l'eau à la température pré réglée à l'aide du compresseur (mode de fonctionnement automatique). La pompe à chaleur chauffe l'eau en fonction de la température de l'air. Si la température de commutation reste inférieure, la pompe à chaleur commute automatiquement en mode de chauffage avec le thermoplongeur électrique.

Particularités		En cas d'une commutation sur la source thermique de secours (uniquement P4 et P5).
☀ Clignote * Clignote ou allumé	P4, P5	Si la température de l'air est trop basse ou si la température de commutation a été dépassée négativement, l'eau sera chauffée avec la chaudière pour le programme P4, pour le programme P5 avec le thermoplongeur électrique. Le compresseur est alors mis hors service pour de raisons de sécurité.
☀ Clignote * Allumé	P6	La pompe à chaleur chauffe l'eau à la température préréglée à l'aide du compresseur (mode de fonctionnement automatique). La pompe à chaleur chauffe l'eau en fonction de la température de l'air. Si la température de commutation reste inférieure, la pompe à chaleur commute automatiquement en mode de chauffage avec le thermoplongeur électrique. Le signal PV (photovoltaïque) est également activé dans le programme P6 et l'eau est chauffée durant cette période à une température plus élevée (température réglée + valeur réglée dans L6 jusqu'à max. 65 °C). Si la température bivalente est dépassée négativement, l'eau est chauffée avec le thermoplongeur électrique.

Remarque : En appuyant sur la touche >P< le programme sélectionné est affiché (le programme sélectionné peut également être contrôlé à l'aide d'un clignotant - cf. tableau ci-dessus). En appuyant de manière répétitive sur la touche >P<, il est possible de sélectionner, en l'espace de 8 secondes, différents programmes disponibles. Attention : Chaque programme sélectionné détermine également le générateur d'énergie calorifique qui assurera le chauffage de l'eau.

**1. Réglage de la température de l'eau :** En appuyant sur les touches >+< ou >-<, la température préréglée de l'eau sera temporairement affichée. En appuyant de manière répétitive sur les touches (en l'espace de 8 secondes) ce préréglage peut être modifié. 5 secondes suivant l'arrêt du clignotement le nouveau réglage est enregistré.

**2. Commutation parmi les différents modes de fonctionnement :** La commutation entre les modes de fonctionnement est effectuée à l'aide de la touche >P<. Le mode de fonctionnement sélectionné est affiché grâce à l'indicateur du mode de fonctionnement et l'inscription lorsqu'on appuie pour la première fois sur la touche >P< (cf. tableau ci-dessus). En appuyant de manière répétitive sur la touche >P< en l'espace de 8 secondes, les modes de fonctionnement disponibles peuvent être modifiés.

**3. Désinfection thermique unique :** Le chauffage unique de l'eau à une température de 60 °C est enclenché à l'aide de la touche HT. L'indicateur sur la touche est allumé jusqu'à ce que l'eau soit chaude. En appuyant une nouvelle fois sur la touche HT, le processus de chauffe peut être interrompu prématurément. Nous recommandons un intervalle de 14 jours qui ne devrait pas être abrégé, car la consommation énergétique est env. 1/3 fois plus élevée que lors d'un fonctionnement en mode normal de la pompe à chaleur. L'eau sera chauffée à l'aide de la source thermique qui a été déterminée et sélectionnée avec le mode de fonctionnement (p.ex. P1 - Compresseur, P2 - cuve). Si le chauffage ne s'effectue pas en l'espace de 12 heures, la fonction se déclenche et passe en chauffage d'eau normal.

## Programme de fonctionnement

**1. Chauffage de l'eau à l'aide du compresseur (P1) :** L'eau est chauffée jusqu'à l'obtention de la température préréglée ou jusqu'à ce que la température ambiante passe en-dessous de la valeur réglée. Si la température de l'eau chauffée baisse de 5 °C, le compresseur déclenche à nouveau le chauffage de l'eau.

Si la température ambiante descend au-dessous de la valeur préréglée, le compresseur s'éteint durant 30 minutes pour des raisons de sécurité, ou jusqu'à ce qu'une température ambiante plus élevée soit atteinte. Le programme « P1 » génère le chauffage de l'eau à l'aide du compresseur.

**2. Chauffage de l'eau à l'aide de la chaudière (P2) :** L'eau est chauffée par la pompe de recirculation de la chaudière jusqu'à ce que la température réglée soit atteinte. Refroidit l'eau de 5 °C, rallume automatiquement la pompe de recirculation.



**3. Chauffage de l'eau avec uniquement le radiateur électrique (P3) :** Le radiateur électrique chauffe l'eau jusqu'à ce que l'eau ait atteint la température pré réglée. Le thermostat de chauffage et de sécurité du radiateur est réglé à 65 °C. Puisque la sonde se trouve en-dessous du radiateur électrique, la température affichée peut diverger de celle pré réglée lorsque la sonde est installée au-dessus du radiateur électrique.

**4. Chauffage de l'eau avec le compresseur et commutation automatique sur la source de chauffage de secours en cas de dépassement négatif de la température de l'air (P4 et P5) :** La pompe à chaleur travaille automatiquement en mode compresseur jusqu'à ce que la température de l'eau réglée soit atteinte, ou que la température ambiante soit dépassée négativement. Lorsque la température ambiante chute en dessous de la valeur réglée, le régulateur passe automatiquement sur le chauffage avec la source de chaleur de secours (P4 - chauffage avec la chaudière, P5 - chauffage avec la radiation électrique). Pendant le chauffage avec la source de chaleur de secours, l'indicateur ☼ clignote. Au bout de 30 minutes au plus tard, ou lorsque la température ambiante grimpe à nouveau, le régulateur commute à nouveau sur chauffage avec compresseur.

**Chauffage de l'eau en cas de signal de validation PV (P6) :** L'eau est chauffée comme dans P5 jusqu'à ce que la température réglée soit atteinte. Si l'installation PV émet le signal de validation, l'eau est chauffée avec le compresseur sur la température réglée plus l'augmentation de la température (paramètre L6) jusqu'à maximum 65 °C. L'augmentation de température est uniquement active dans le cas où le signal de validation est actif.

#### Schéma des paramètres

Vous accédez au menu de paramètres en appuyant sur les touches >+< et >-<. Les deux touches servent également à parcourir le menu. 8 secondes après avoir sélectionné le paramètre souhaité, sa valeur s'affiche pour une durée de 10 secondes, ensuite l'affichage passe au menu principal qui indique la température de l'eau actuelle dans l'accumulateur.

Paramètres	Désignation	Taille	Réglage usine
L0	Température ambiante °C	-15÷95	-
L1	Température bivalente en C°	5 °C à 30 °C	7
L2	Intervalle pour la protection anti-légionnelles en jours	1 à 99	14
L3	Service après-vente	-	-
L4	Température de déclenchement	1 °C à 20 °C	5 °C
L5	Enclenchement du thermoplongeur électrique à cause d'une température d'eau trop basse	--, 1 °C à 55 °C	-- (Arrêt)
L6	Service après-vente	-	-

#### Réglage de l'intervalle de la désinfection thermique automatique / chauffage de sécurité -

**Protection anti-légionnelles (60 °C) :** Pour accéder au schéma des paramètres appuyez simultanément sur les touches >+< et >-<. Ces touches vous permettent ensuite également de parcourir le menu (cf. chapitre - Schéma des paramètres). Sélectionnez le paramètre L2, quelques secondes plus tard l'intervalle pré réglé (14 jours) s'affiche. Durant l'affichage de la valeur pré réglée, celui-ci peut être modifié à volonté à l'aide des touches >+< et >-< (de 1 à 99 jours). 5 secondes après le réglage souhaité l'affichage cesse de clignoter et les réglages sont enregistrés. Il est recommandé d'effectuer ce cycle de chauffage une fois tous les 14 jours. Des chauffages répétitifs sont à éviter à cause d'une consommation d'énergie plus importante (1/3 plus élevée).

**2. Réglage de la température bivalente (uniquement dans le programme « P5 ») :** Pour accéder au schéma des paramètres appuyez simultanément sur les touches >+< et >-<. Ces touches vous permettent ensuite également de parcourir le menu. Sélectionnez le paramètre L1, quelques secondes plus tard la température de déclenchement pré réglée (réglée à -5 °C) s'affiche. Durant l'affichage de la température pré réglée, celle-ci peut être modifiée à volonté à l'aide des touches >+< et >-< (de +5 à + 30 °C). 5 secondes après le réglage souhaité l'affichage cesse de clignoter et les réglages sont enregistrés.

---

## 7 Démontage et élimination

---

L'ensemble de l'appareil est, grâce à sa conception technique, doté d'une durée de vie de plusieurs années. Des composants isolés peuvent cependant être remplacés lors d'une panne éventuelle, d'usures et de dommages mécaniques. Lors d'une réparation, seules des pièces de rechange d'origine

doivent être utilisées. Après une mise hors service définitive, l'appareil doit être éliminé sur une décharge pour déchets industriels selon la classification des déchets. Les composants nuisant à l'environnement doivent être éliminés à un point de collecte prévu à cet effet.

---

## 8 Maintenance

---

### 8.1 Généralités

---

En suivant ce manuel d'utilisation pour une utilisation et une maintenance sûres, la pompe à chaleur fonctionnera sans interventions techniques et maintenance supplémentaire.



#### **ATTENTION**

L'appareil doit être raccordé selon les prescriptions nationales en vigueur.

## 8.2 Entretien et maintenance

---

### 8.2.1 Entretien

---



#### **ATTENTION**

Détérioration de la surface de l'appareil ! La surface de l'appareil peut être détériorée par des produits de nettoyage incorrects > n'utilisez pas de détergent ou produit abrasif qui pourraient endommager le revêtement ou les armatures ou les éléments de commande en plastique. > N'utilisez pas de sprays, solvants ou produits de nettoyage contenant du chlore.

- Nettoyez le revêtement de la pompe à chaleur à eau chaude avec un chiffon humide et un peu de savon.
- N'utilisez pas de détergent ou produit abrasif qui pourrait endommager le revêtement ou les éléments de commande en plastique.

### 8.2.2 Maintenance

---

Révisions conseillées :

- Contrôle du clapet de sécurité au niveau du raccord d'eau froide - desserrez le clapet jusqu'à ce qu'un peu d'eau s'écoule.
- Contrôle des lamelles de l'évaporateur - les lamelles ne doivent pas être couvertes de poussière, car la performance de la pompe à chaleur diminuera progressivement. Si les lamelles sont couvertes de poussière, éteignez la pompe à chaleur, enlevez le cache de la pompe à chaleur et nettoyez les lamelles avec un aspirateur ou soufflez à travers celles-ci avec de l'air. Veillez à ne pas endommager les lamelles ou d'autres pièces de la pompe à chaleur.



#### **AVERTISSEMENT !**

Les lamelles de l'évaporateur sont très aiguisées. Veuillez faire attention à ne pas vous couper.

Contrôles avant de signaler les dommages au service après-vente :

- Vérifiez l'état des branchements électriques.
- Vérifiez si la sortie d'air de l'évaporateur n'est pas encombrée par les grilles.
- Mesurez la température dans la pièce où se trouve la pompe à chaleur et vérifiez si celle-ci se situe dans la plage de température prescrite.

Tous les deux ans, le service après-vente doit contrôler l'anode dans l'accumulateur. Il est recommandé de nettoyer également la pompe à chaleur en même temps.

## 9 Élimination de pannes techniques

### 9.1 Voyant d'avertissement

Voyant d'avertissement		
A1	Mise hors service de la pompe à chaleur à cause d'une température ambiante trop basse	Aérer la pièce pour que celle-ci chauffe à bonne température
		Régler la température de commutation de la source de chaleur de secours sur une valeur plus basse.
		En cas de raccord à une chaudière, commuter le fonctionnement sur P2 ou P3 ; le chauffage sera automatiquement effectué par la chaudière ou le thermoplongeur.
A3	Mettre la pompe à chaleur hors service lorsque la température de l'air ambiant dépasse la valeur limite maximale de 40 °C.	Ventiler la pièce pour que la température tombe en dessous de cette valeur et que la pompe à chaleur fonctionne à nouveau automatiquement.
		Lorsque la température est constamment supérieure à cette limite dans la pièce, une autre pièce doit être choisie pour la mise en place.

### 9.2 Affichage d'erreurs

Affichage d'erreurs	Cause	Solution
<b>E7</b>	Pression trop élevée dans le système.	Vérifier la quantité d'eau dans le ballon.
		En appuyant sur la touche + le message d'erreur sera effacé. Si l'erreur réapparaît, appeler le service après-vente !
Alternativement <b>E8</b> et	la sonde thermique n'est pas connectée.	Vérifier si la sonde est connectée ou appeler le service après-vente.
Alternativement <b>E8</b> et __	Détérioration de la sonde de température de l'eau	Commencer par réinitialiser la pompe à chaleur. Contrôler le raccord de la sonde ou le câble de la sonde. Si l'erreur se répète, appeler le service après-vente.
Alternativement <b>E9</b> et	la température de l'air n'est pas connectée.	Vérifier si la sonde est connectée ou appeler le service après-vente.
Alternativement <b>E9</b> et __	dommages de température de l'air	Commencer par réinitialiser la pompe à chaleur. Contrôler le raccord de la sonde ou le câble de la sonde. Si l'erreur se répète, appeler le service après-vente.
<b>Description du dysfonctionnement</b>	<b>Cause</b>	<b>Solution</b>
L'eau n'a pas	Le circuit du chauffe-eau pour la	Fermer la vanne du circuit du

atteint la température prérégulée	préparation d'eau chaude sanitaire n'est pas raccordé.	chauffe-eau.
	La circulation absorbe trop de chaleur.	Éteindre la pompe et fermer la vanne de circulation.
	Fuite de gaz non déterminable dans le système.	Appeler le service après-vente.
	Évaporateur endommagé à cause d'un nettoyage négligeant.	Appeler le service après-vente.
La pompe à chaleur tourne en permanence, ne s'arrête pas.	Pas assez de gaz dans le système	Appeler le service après-vente.
	La circulation absorbe trop de chaleur.	Éteindre la pompe et fermer la vanne de circulation.
	Évacuation de la chaleur incontrôlée du ballon (consommation d'eau chaude trop importante)	Vérifier toute diminution éventuelle de la chaleur émanant du ballon.
La pompe à chaleur fait trop de bruit.	Le ventilateur touche le boîtier ou la grille de protection.	Appeler le service après-vente.
	Compresseur endommagé (ressort de fixation défectueux)	
Le thermoplongeur ne fonctionne pas	La température dans le ballon a dépassé 85 °C. Le thermostat de sécurité est éteint.	Réinitialiser le thermostat de sécurité.
L'évaporateur est gelé.	Le passage de l'air trop étroit.	L'arrivée et la sortie d'air doivent être dégagées.
	Ventilateur endommagé	Appeler le service après-vente

## 10 Garantie, garantie à raison des défauts et responsabilité du fait des produits

La garantie à raison des défauts est accordée conformément aux dispositions légales en vigueur en Autriche et dans l'Union Européenne.

1. Pour que les prestations de garantie soient fournies par Austria Email AG (désigné ci-après AE AG), il faut que la facture payée à l'achat de l'appareil faisant l'objet d'une demande de garantie soit présentée, l'identité de l'appareil devant y être indiquée clairement mentionnant la désignation du type de l'appareil et du numéro de fabrication et devant être prouvée par le demandeur. S'appliquent exclusivement les CGV ainsi que les conditions de vente et de livraison d'AE AG. 2. Le montage, l'installation, le raccordement, et la mise en service de l'appareil faisant l'objet de la réclamation doivent avoir été réalisés par un électricien ou un installateur agréés tels qu'ils sont prévus par la loi et décrits dans les consignes de montage et mode d'emploi. Le réservoir (sans jaquette ou jaquette synthétique) doit être protégé des rayons du soleil afin d'éviter que la couleur de la mousse PU n'altère pas et d'empêcher toute déformation éventuelle des pièces en plastique.

3. La pièce dans laquelle l'appareil est mis en service ne doit pas être exposée au gel. L'emplacement où sera installé l'appareil doit être choisi de manière à ce que les coûts d'intervention restent le plus bas possible, c'est-à-dire qu'il faut prévoir un accès facile à l'appareil pour réaliser la maintenance nécessaire, une réparation et un remplacement éventuel. Les coûts pour de modifications nécessaires des conditions des lieux (p.ex. portes et passages étroites) ne font pas l'objet de la garantie commerciale ou légale accordée et ne seront par conséquent pas supportés par AE AG. Si le chauffe-eau doit être posé, monté et utilisé dans des endroits inhabituels (p.ex. greniers, pièces de vie au sol non résistants à l'eau, débarras, etc.) il faut penser aux éventuelles sorties d'eau et prévoir un dispositif avec écoulement pour collecter l'eau susceptible de couler et éviter ainsi tout dommage indirect, au titre de la responsabilité du fait des produits. 4. La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants : Transport non conforme, usure normale, endommagement intentionnel ou dû à une négligence, emploi de la force sous quelque forme que ce soit, endommagements mécaniques, ou dommages provoqués par le gel ou provoqués en dépassant, ne serait-ce qu'une fois, la pression de service indiquée sur la plaque signalétique, utilisation d'éléments de raccordement non conformes à la norme ou, sur le ballon, d'éléments de raccordement qui ne fonctionnent pas ou également de robinets de puisage non appropriés ou ne fonctionnant pas. Bris de pièces en verre ou en plastique, éventuelles différences de couleur, dommages dus à une utilisation non conforme, en particulier dus au non-respect des instructions de montage et de service (manuel d'utilisation et d'installation), dommages provoqués par une influence extérieure, raccordement à la mauvaise tension, dommages provoqués par la corrosion et dus à l'utilisation d'un eau agressive - eau non potable - conformément aux réglementations nationales (p.ex. l'ordonnance autrichienne sur l'eau potable TWV- BGBl. II N. 304/2001), des écarts de température de l'eau potable réelle à la sortie du robinet du ballon par rapport à la température d'eau chaude indiquée jusqu'à 10 K (hystérèse du régulateur et éventuel refroidissement lors du passage dans les tuyaux), valeur guide trop basse (min. 150 µs/cm), usure de l'anode de magnésium (pièce d'usure) due au fonctionnement, formation naturelle de tartre, l'insuffisance d'eau, incendie, inondation, foudre, surtension, panne de courant et tout autre cas de force majeure. L'utilisation de composants non-originaux et non-connus de l'entreprise, comme p.ex. thermoplongeur, anode protectrice, thermostat, thermomètre, échangeur thermique à tubes à ailettes, etc., des composants ajoutés de manière non-isolés par rapport au ballon, pénétrations de corps étrangers dans l'eau ou réactions électrochimiques (p.ex. installations combinées), non-respect des documents de planification, non-respect des délais pour le renouvellement de l'anode protectrice non documenté, nettoyage non réalisé et manipulation incorrecte et tout non-respect de la norme provoquant une perte de valeur de l'appareil ou en limitant le bon fonctionnement, ne serait-ce que légèrement. Il est impératif de respecter toutes les consignes aux normes ÖNORM B 2531, DIN 1988 (EN 806), DIN 1717, VDI 2035, ainsi que toutes les prescriptions et lois nationales correspondantes en vigueur.

5. Si la réclamation est justifiée, vous devez la signaler au service après-vente la plus proche d' AE AG. La société se réserve le droit de choisir entre le remplacement d'une pièce défectueuse, d'une réparation de l'appareil défectueux ou d'un remplacement contre un appareil en bon état de même valeur. Par ailleurs, AE AG se réserve expressément le droit d'exiger de l'acheteur qu'il lui envoie l'appareil faisant l'objet de la réclamation.

6. Seules les personnes habilitées par AE AG ont le droit d'effectuer de réparations dans le cadre de la garantie. Les pièces remplacées redeviennent la propriété d'AE AG. S'il s'avère nécessaire d'effectuer des réparations sur le chauffe-eau dans le cadre de la révision de l'appareil, celles-ci vous seront facturées sous forme de coûts de réparation et de coûts de matériel correspondants. Les

images et données sont mises à disposition à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis dans le cadre d'améliorations techniques. Sous réserve d'erreurs d'impression et modifications techniques. 7. En cas d'interventions externes que nous n'aurons pas autorisées expressément, même si ces dernières sont réalisées par un installateur agréé, vous perdrez tout droit à la garantie. Nous ne prendrons en charge les coûts engendrés par des réparations réalisées par de tierces personnes que si AE AG a reçu une demande de réparation pour défauts et que la société n'a pas rempli ses obligations de changer ou réparer l'appareil ou qu'elle ne l'a pas fait dans un délai convenable.

8. Le délai de garantie n'est ni renouvelé ni prolongé lorsqu'une intervention est effectuée sous garantie, que des prestations de garantie sont fournies et que des travaux de service et d'entretien sont réalisés. 9. Les dommages provoqués durant le transport ne seront vérifiés et éventuellement reconnus que s'ils sont communiqués à AE AG par écrit au plus tard un jour ouvrable après livraison.

10. Toutes les demandes allant au-delà des prestations de garantie, telles que les demandes de dommages et intérêts ou d'indemnisation pour dommages indirects, sont exclues, en cas de recevabilité juridique. Les heures de travail proportionnelles correspondant aux réparations et les coûts engendrés par la remise de l'installation dans son état d'origine sont entièrement à la charge de l'acheteur. La garantie accordée ne s'étend qu'aux réparations et au remplacement de l'appareil conformément à cette déclaration de garantie. Les clauses des conditions de vente et de livraison d'AE AG restent valables dans leur totalité dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par les présentes conditions de garantie.

11. Les prestations fournies en dehors du cadre de ces conditions de garantie seront facturées.

12. Pour que les prestations de garantie soient fournies par AE AG, il faut d'une part que l'appareil ait été payé dans son intégralité à AE AG et d'autre part que le demandeur ait rempli la totalité de ses obligations vis-à-vis du vendeur.

13. Une garantie complémentaire est accordée pour les cuves émaillées des chauffe-eau à compter de la date de livraison, les conditions de garantie énumérées aux articles 1 à 12 gardant leur entière validité. Si les conditions de garantie ne sont pas remplies, les conditions de garantie applicables sont les conditions légales du pays fournisseur.

14. Pour faire valoir ses droits conformément à la loi autrichienne sur la responsabilité produit en vigueur, il faut tenir compte des points suivants : Les demandes éventuelles déposées au titre de la responsabilité produit pour régler les dommages dus au vice d'un produit (p.ex. une personne subit un dommage corporel ou sa santé est mise en danger ou un autre objet est endommagé par le ballon) ne sont justifiées que si toutes les mesures et tous les impératifs prescrits nécessaires au parfait fonctionnement de l'appareil en conformité avec les normes ont été respectés. Ceci implique par exemple qu'il faut changer l'anode comme prescrit et le documenter, raccorder l'appareil à la bonne tension de service, éviter tout dommage pouvant être causé par une utilisation non conforme de l'appareil, etc. On peut donc conclure de ces conditions que, si toutes les consignes (normes, consignes de montage et mode d'emploi, directives générales, etc.) ont été respectées, le défaut constaté sur l'appareil ou le produit étant à l'origine du dommage indirect causé n'aurait pas dû se présenter. Il est par ailleurs impératif que tous les documents nécessaires au règlement du problème soient mis à notre disposition, comme p.ex. la dénomination et le numéro de fabrication du ballon, la facture du revendeur et du concessionnaire, ainsi qu'une description du dysfonctionnement pour l'analyse technique en laboratoire du ballon faisant l'objet de la réclamation (indispensable, car le ballon sera analysé par un expert qui se charge d'identifier la cause du défaut). Pour que le ballon ne puisse être confondu avec un autre appareil au cours du transport, il faut qu'il porte une fiche de signalisation parfaitement lisible (avec si possible l'adresse et la signature du client final). Il est nécessaire de réaliser des photos montrant l'étendue du dommage, l'installation (conduite d'alimentation en eau froide, sortie d'eau chaude, conduits aller et retour du chauffage, robinets et soupapes de sécurité, les cas échéant vase d'expansion) ainsi que l'emplacement du défaut constaté sur la cuve.. Par ailleurs, AE AG se réserve expressément le droit d'exiger de l'acheteur qu'il apporte les documents et appareils ou pièces nécessaires au traitement de la demande. Pour que les prestations exigées au titre de la responsabilité produit soient fournies, il revient entièrement à la personne ayant subi le dommage de prouver que ce dommage a été causé par le produit de la société AE AG. Les demandes de dommages et intérêts ne sont acceptées conformément à la loi autrichienne sur la responsabilité produit que pour la part de la valeur dépassant 500 EUR (franchise). Tant que les faits et les circonstances n'auront pas été clarifiés dans leur totalité et que l'origine du défaut n'aura pas été déterminée, toute éventuelle faute d'AE AG sera absolument exclue. Le non-respect du manuel d'utilisation et de montage et des normes applicables doit être considéré comme une négligence et entraîne l'exclusion de toute responsabilité dans le cadre des demandes de dommages et intérêts.





# **Centrale et usine :**

## **Austria Email AG**

### **A-8720 Knittelfeld, Austria Straße 6**

Tél. : (03512) 700-0, Fax : (03512) 700-239

Internet : [www.austria-email.at](http://www.austria-email.at)

E-mail : [office@austria-email.at](mailto:office@austria-email.at)

SAV Tél. : (03512) 700-297

E-mail : [kundendienst@austria-email.at](mailto:kundendienst@austria-email.at)

#### **Adresses des succursales :**

##### **Vienne, Basse-Autriche, Burgenland**

A-1230 Vienne, Zetschegasse 17

Tél. : (01) 0727

Fax : (01) 615 07 27-260

E-mail : [bhrastnik@austria-email.at](mailto:bhrastnik@austria-email.at)

##### **Styrie, Carinthie, Tyrol oriental**

A-8053 Graz, Am Wagrain 62

Tél. : (0316) 271 869

Fax : (0316) 273 126

E-mail : [gbretterklieber@austria-email.at](mailto:gbretterklieber@austria-email.at)

##### **Haute-Autriche, Salzburg**

A-4600 Wels, Gärtnerstraße 17

Tél. : (07242) 45 071

Fax : (07242) 43 650

E-mail : [akweton@austria-email.at](mailto:akweton@austria-email.at)

##### **Tyrol, Vorarlberg**

A-6020 Innsbruck, Etrichgasse 24

Tél. : (0512) 347 951

Fax : (0512) 393 353

E-mail : [hruepp@austria-email.at](mailto:hruepp@austria-email.at)